

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Cité des rivières
Feu vert à de
nouveaux travaux
Page A6

Visite présidentielle
Madame Chirac se fait
coiffer incognito
Page A2



SHERBROOKE / MERCREDI 6 AOÛT 2003 / 94^e ANNÉE / NO 142

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Des villages coupés du monde

6 PAGES SUR LE DÉLUGE DANS LES BOIS-FRANCS

- CAHIER D

Gilles Besmargian
et Presse canadienne

VICTORIAVILLE

Difficile d'imaginer comment la pluie peut faire des ravages. On l'a vu hier, dans une douzaine de municipalités des Bois-Francis.

Des tronçons de routes rurales sectionnés en laissant des crevasses de plus de huit mètres par endroit, des ponceaux emportés par la crue, des chalets ou résidences secondaires déplacés sur plusieurs mètres ou emportés par le courant, des mers de boue, de sable et de débris à des endroits où quelques heures plus tôt il n'y avait que verdure, des centaines de personnes évacuées ou coincées dans leur résidence, des sauvetages en catastrophe par hélicoptère, des arbres déracinés, un barrage qui a cédé, des sous-sols inondés ayant provoqué des dégâts importants et quoi d'autre. Mais aucun mort, ni blessé.

Tous ces dommages, qui pourraient s'élever à plus de 10 millions de dollars, ont été causés par quatre cellules orageuses qui ont déversé sur ce secteur 139,2 millimètres de pluie entre 15 heures et 21 heures, lundi, un phénomène relativement rare selon le porte-parole de la Sécurité civile, Jacques Paré.

«Lorsque je me suis rendu sur le boulevard Jutras Ouest dans le secteur de l'ancien marché public, en fin de soirée lundi, je n'en croyais pas mes yeux!», a confié le maire de Victoriaville, Roger Richard.

Pour la seule municipalité de Tingwick, l'une des plus touchées avec Chesterville, le maire Paul-Émile Simoneau a évalué les dommages à 5 à 7 millions \$. «De huit à dix ponts sur les 14 sont partis complètement. Les travaux de reconstruction pourraient prendre de trois à six mois.»

M. Simoneau croit que ce sont surtout des résidences secondaires qui ont été les plus endommagées. Des résidences qui sont toutefois exclues du programme d'indemnisation.

Un de ces concitoyens, Pierre Mercier, a passé quatre heures agrippé à un arbre pour sauver sa peau. Son petit paradis terrestre blotti dans les campagnes de Tingwick a pris lundi des allures d'enfer. «Je n'ai pas d'assurances, je n'ai pas une cent, plus d'outils, plus rien... et j'ai perdu cinq acres de terre», a-t-il raconté hier après-midi, encore ébranlé par sa mésaventure.

Le ministre de la Justice, Marc Bellemare, de qui relève les programmes d'indemnisations, a promis hier à Warwick que son gouvernement viendra en aide aux sinistrés par l'adoption d'un décret lors de la prochaine rencontre du conseil des ministres, le 20 août.



Un spectacle désolant s'offrait hier matin dans plusieurs municipalités des Bois-Francis, au lendemain de pluies torrentielles qui ont emporté des chalets, des ponts et inondé un grand nombre de résidences. À l'extrémité du rang Gleason, du côté de Tingwick, l'eau a creusé une importante crevasse à l'entrée du pont qui enjambe la rivière des Pins.

«La loi prévoit que le gouvernement est le deuxième payeur, après l'assurance privée, a-t-il rappelé. Il faut conserver les preuves de dommages.» Il a aussi assuré que les agriculteurs ne seraient pas laissés pour compte.

«Le gouvernement du Québec est conscient des pertes agricoles importantes ou en relation avec le bétail. (...) Il y aura sans doute des mesures spécifiques dans le décret», a-t-il ajouté.

Transports Québec et le personnel des différentes municipalités ont commencé hier à réparer des routes, mais ils ont du pain sur la planche avant de rendre tout le réseau praticable.

Dans le bilan provisoire tracé par les responsables de la Sécurité civile, on évoquait qu'il y avait eu nécessité d'évacuer une centaine de personnes durant la soirée de lundi et la nuit de mardi. Au moins 12 personnes ont couché sur des pneumatiques à l'intérieur de l'église de Chesterville parce que bloquées par les cratères que l'eau a creusés dans les routes. Tous ces gens, de l'extérieur de la région pour la plupart, ont été surpris par l'eau qui dévalait la route 161 alors qu'ils circulaient en direction sud.

Tous n'ont pas été éprouvés aussi intensément, toutefois. L'un des conseillers municipaux de Chesterville, Luc Fleury, dont la résidence est située à sept kilomètres du village, n'a reçu aucune goutte de pluie chez lui.

La Sécurité civile rapportait hier soir de nouveaux dommages causés par les pluies, principalement dans la région de Chaudière-Appalaches.

Un frisson dans le dos



Mario GOUPIL

Vu à vol d'oiseau, le visage d'une bonne partie de la région des Bois-Francis est profondément meurtri. Marqué à jamais.

Il faudra beaucoup de temps avant que ses plaies se cicatrisent, mais il en faudra encore davantage avant que les personnes qui ont choisi de vivre dans la quinzaine de municipalités des Bois-Francis qui sont sinistrées, fassent de nouveau confiance au ciel. Encore plus aux pluies chaudes de l'été.

Il serait tombé plus de 130 millimètres d'eau en l'espace de quelques dizaines de minutes sur plusieurs secteurs des Bois-Francis, lundi soir. Un véritable déluge qui a laissé derrière lui une vision d'horreur, un paysage apocalyptique.

Routes sectionnées, rangs affaîssés, ponceaux emportés, ponts disparus, maisons déplacées, chalets rayés de la surface de la terre, le bilan des pluies diluviennes apparaît catastrophique du haut des airs.

Un hélicoptère nous conduit à travers les villes et villages qui ont été touchés et le constat donne froid dans le dos. Dire qu'il faut encore circuler à travers les cellules orageuses dans le ciel pour survoler le territoire sinistré. Et le ciel menaçait encore hier soir. Quand donc ce cauchemar se terminera-t-il?

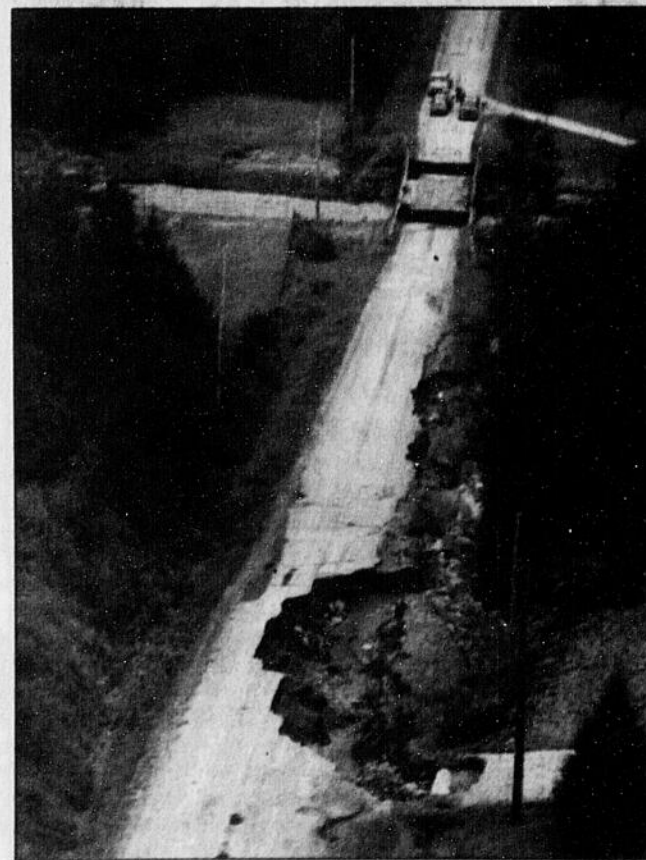
Des secteurs ruraux des Bois-Francis sont maintenant coupés du reste du monde. Pour quitter leur ferme avec leur voiture ou leur tracteur, que ce soit pour aller au village ou ailleurs, les agriculteurs doivent chercher des voies alternatives. Et ce n'est pas un tracteur ou un VTT qu'il faudrait pour se rendre au champ dans certains cas, mais bien une chaloupe.

Notre hélicoptère se pose dans un champ, non loin de la rivière Desrosiers, où Pierre-Luc Côté et Mathieu Bailargeon ont pu atteindre le chalet de leur famille respective grâce à une Jeep.

«Il y avait quatre chalets ici et les quatre sont finis. Il y en a un qui a reculé de huit pieds. Il y avait même une piscine juste là et elle n'y est plus...», constatent les deux jeunes hommes.

Les victimes sont nombreuses dans les différentes municipalités du secteur. Les dommages s'éleveront à plusieurs millions de dollars.

«On sait maintenant que ces drames ne se produisent pas qu'au Saguenay...», lance Stéphane Houde, en tentant



À vol d'oiseau, le 6^e Rang de Tingwick laissait voir hier les profondes cicatrices laissées par les pluies torrentielles.

de récupérer ce qui pouvait encore être sauvé dans la coquette maison mobile qu'il avait installée pour sa petite famille - le couple a quatre enfants - en bordure de la rivière, à l'extrémité de l'avenue des Pins, à Warwick.

Poussée violemment par la crue des eaux, la résidence de Stéphane Houde et de Nancy Bédard a chargé d'adresse. Le jeune couple a tout juste eu le temps de sortir de la maison avec ses quatre enfants et de sauter dans son véhicule. Il n'avait pas encore quitté l'avenue des Pins que sa demeure se retrouvait appuyée contre la remise du voisin... une quinzaine de mètres plus loin!

La résidence est une perte totale. «Mon assureur vient de m'apprendre que nous ne sommes pas assurés pour ça, renchérit Stéphane Houde. Vous savez, cette fameuse petite clause que la compagnie d'assurances vous sort toujours quand vous avez besoin d'elle. Eh bien, on vient de nous en parler à notre tour...»

Que fera le jeune couple maintenant? «On ne sait pas, mais chose certaine, ça va prendre bien du courage pour rester ici», a répondu le père de famille.

Du courage, il en faudra beaucoup aux sinistrés du 4 août.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272

Météo

ORAGES Maximum 24 Minimum 18
Lever soleil: 5 h 36 Coucher: 20 h 08

Index

Ann. class. C6	Le monde..... B2
Arts A8	Loterie A5
B. dessinées..... C7	Météo C6
Économie..... B3	Mots croisés..... C7
Décès D10	Opinions A10
Horoscope..... C7	Sports..... C1

LA VENTE D'ÉTÉ HONDA

3,8% en achat ou location jusqu'à 60 mois

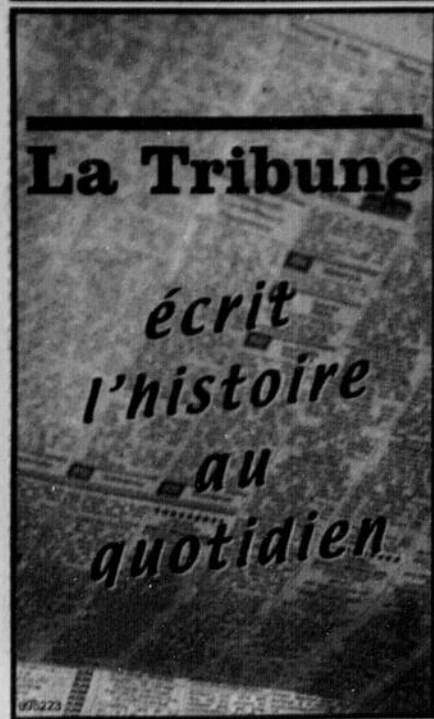


La CIVIC coupé ou berline



HONDA Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

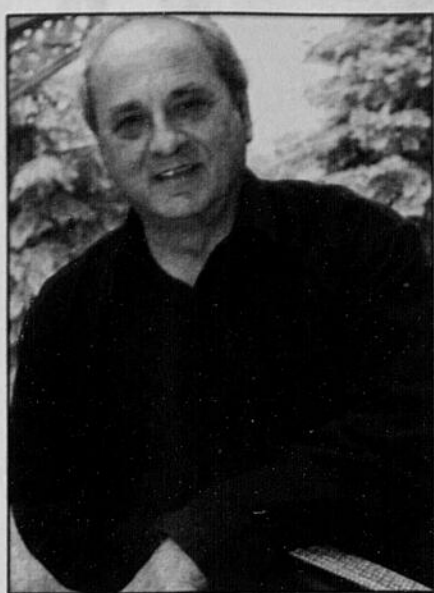
TOUS LES VÉHICULES HONDA SONT ÉQUIPÉS AVEC UN RÉSERVOIR PLAIN.



À LIRE DEMAIN

Hockey semi-pro

L'équipe sherbrookoise dévoile ses couleurs



Raymond Lemay

Madame Chirac se fait coiffer incognito

Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La pluie tombait dru, encore hier. Un temps à rendre le tout-petit plat et la tête auréolée de frisettes. Un temps à faire damner ceux qui craignent pour leur mise en pli. Un temps à maudire, pour les coiffeurs qui luttent quotidiennement contre l'humidité.

Coincidence ou pas, c'est dans un salon de coiffure que l'action se passait à Sherbrooke, hier soir. Le centre de beauté Confidence, sur King Ouest, recevait de la grande visite. En vacances dans la région depuis vendredi, la première dame de France, Bernadette Chirac, s'y rendait pour un brushing.

La femme du président de la République, qui s'est adonnée en journée à une séance de magasinage en règle à Montréal, souhaitait faire placer sa chevelure avant de s'envoler pour Shawinigan aujourd'hui.

«Elle a téléphoné elle-même pour prendre rendez-vous. Quand ma réceptionniste m'a dit qu'une certaine mada-

me Jacques Chirac voulait me parler, j'ai sauté sur le combiné», raconte Réjean Roy, le propriétaire du commerce.

La résidente de l'Élysée avait rendez-vous à 19 h. Ce n'est cependant qu'une heure plus tard qu'elle s'est présentée, sobriement vêtue et peu maquillée, accompagnée d'une seule agente de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La styliste Ann Blanchette semblait plus que nerveuse de jouer dans des cheveux présidentiels, ceux de l'épouse d'un chef d'État. «C'est un peu beau-coup, beaucoup stressant. C'est la première fois que je coiffe quelqu'un d'aussi connu. J'ai bien coiffé Jean-Luc Mongrain, il y a plusieurs années, mais ce n'est pas pareil!»

«Même mon fils de 10 ans avait l'air de trouver ça extraordinaire. Quand je lui ai dit que j'avais la femme du président français comme cliente, il s'est empressé de faire un dessin, avec les drapeaux du Québec, du Canada et de la France, pour que je lui remette», poursuit la manieuse de peignes.

Bernadette Chirac a généreusement accepté de faire immortaliser, sur pellicule,

son passage chez Confidence, pour les fins personnelles du propriétaire, mais a refusé de jaser de ses vacances dans le coin avec *La Tribune*. «Je ne parle pas aux médias», a-t-elle sèchement répondu, avant qu'on invite poliment la journaliste et le photographe à quitter les lieux.

Terminant ce matin son séjour en Estrie, le couple le plus célèbre de l'Hexagone passera la journée à la résidence du premier ministre canadien Jean Chrétien, au lac des Piles, dans les alentours de Shawinigan. Selon les informations qui ont filtré, la visite de la Cité de l'énergie serait notamment inscrite au programme des touristes les plus recherchés de l'heure.

Bernadette et Jacques Chirac sont effectivement traqués, depuis leur arrivée à l'Auberge Hatley vendredi dernier, par les médias régionaux et nationaux. Tout au long de leur séjour dans les cantons de Jean Charest, leurs allées et venues sont toutefois demeurées sous le sceau du secret.

Sauf hier. Espérons que la Parisienne avait de quoi se couvrir le coco. La pluie ne choisit pas quelle tête elle épargne...

Bernard Sévigny veut réfléchir sur la structure de la ville

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Après un an et demi de fonctionnement et les menaces de défusion qui planent sur Sherbrooke, le conseiller municipal de l'arrondissement de Vallons-du-Lac, Bernard Sévigny, souhaite ardemment que le conseil municipal de Sherbrooke amorce une réflexion sur la structure de la ville et son fonctionnement.

M. Sévigny a cependant l'impression d'être le seul à vouloir emprunter cette voie.

Il a proposé à ses collègues, lundi soir, de créer un comité ad hoc qui pourrait se pencher sur cette question.

«J'ai fait part de mes positions, lors d'ateliers de travail, à l'égard du projet de loi 1, qui offre la possibilité aux villes fusionnées de déposer une proposition sur un réaménagement possible des pouvoirs entre le central et les arrondissements. Je réitère le souhait que la Ville de Sherbrooke, dans le cadre d'un comité ad hoc, puisse entreprendre une réflexion sur les compétences des arrondissements et celles de la Ville. Je pense que l'occasion est excellente», a-t-il lancé devant l'assemblée.

Sans nécessairement présenter un scénario de ville améliorée comme le propose le ministre des Affaires municipales Jean Marc-Fournier avec le projet de loi 1, M. Sévigny y voit une façon de se rapprocher des anciennes villes de banlieue, d'examiner les possibilités de décentralisation et de satisfaire ceux qui se sentent loin du pouvoir. En somme, une façon de lancer un signal à la population qu'on a envie d'améliorer les choses!

M. Sévigny souhaitait du même coup unir sa voix à celle de ses collègues, qui se sont prononcés plus tôt ce mois-ci sur la volonté de conserver l'intégrité du territoire sherbrookoise.

«C'est peut-être l'urgence de notre arrondissement qui me fait réagir comme ça, lance M. Sévigny, faisant ainsi référence aux comités de défusion qui militent dans l'arrondissement de Vallons-du-Lac. C'est peut-être moi... mais indépendamment de la menace de la défusion, se remettre en question après un an et demi, c'est la moindre des choses (...) Les enjeux sont fondamentaux. Si je ne le faisais pas (remettre les choses en question), je passerais à côté de la raison pour laquelle je fais de la politique...»

Mais le maire Jean Perrault ne voit pas du même oeil la proposition de Bernard Sévigny.

«En ce qui concerne le projet de loi 1, je crois que le conseil municipal et l'ensemble de ses membres sont capables et ont assez de maturité pour articuler une proposition (...). Je suis persuadé que nous n'avons pas besoin de la loi 1 du ministre Jean-Marc Fournier pour travailler de concert et atteindre les objectifs que vous avez mentionnés», a expliqué M. Perrault en soulignant qu'au vote des deux tiers des membres du conseil, ceux-ci peuvent retirer ou accorder un pouvoir à un arrondissement.

M. Perrault souligne que le comité des présidents d'arrondissement, par exemple, s'attarde déjà sur ce genre de questions. «Ce que M. Sévigny avance, c'est ce qu'on fait actuellement», dit-il. M. Perrault souhaite mettre l'accent sur les dossiers relatifs à la loi 9.

Comment peut-on interpréter le message des élus, alors que les défusions menacent la nouvelle ville de Sherbrooke? «Est-ce que c'est un message d'inertie? (...) La peur d'ouvrir la porte à un débat précipité? Ça m'attriste de voir qu'il ne se passe rien», répond M. Sévigny.

Certains conseillers ne veulent pas siéger à un comité de plus, faute de temps? Pourquoi ne pas saisir l'occasion pour repenser l'existence du nombre de comités, suggère M. Sévigny.

La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Laroche (Intérim)	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

Quand JEUNESSE s'en mêle

Rébellion de tennismans

ecote@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Emilie CÔTÉ

Le tennis masculin traverse une crise sans précédent. Le journaliste Mathias Brunet l'expliquait habilement dans *La Presse* de samedi dernier.

Plusieurs tennismans pointent du doigt l'Association de tennis professionnel (ATP), qui n'investirait pas suffisamment d'argent dans la promotion du tennis masculin, assurent-ils.

Des joueurs en rogne sont allés jusqu'à fonder un syndicat, l'International Men's Tennis Association, afin de pouvoir exprimer haut et fort toute l'incompétence qu'ils confèrent à l'ATP.

Le Sud-Africain Wayne Ferreira est au front de cette coalition, soutenue notamment par Lleyton Hewitt, Marat Safin et Mark Philippoussis. Pas les plus souriants du circuit, mais bon.

Le groupe crie au scandale. Ils prétendent que leur sport est en chute libre, que les commanditaires se font rares, qu'ils n'ont pas de visibilité... tout ça à cause de l'ATP qui fait du mauvais travail et qui gère mal ses dollars.

Ferreira et sa bande considèrent également que les salaires des joueurs ne sont pas suffisants. Les moins bien classés n'amassent que des miettes, soutiennent-ils, pouvant ainsi à peine défrayer les coûts de voyage et d'entraînement.

La chroniqueuse est tout à fait d'accord avec ce point. Parlez-en à Frédéric Niemeyer. Mais n'en parlez pas à Andre Agassi et à Lleyton Hewitt. Ils sont tout sauf à plaindre, tout comme leur compte de banque.

Les différences de salaires des «travailleurs» d'un même domaine

n'est pas un phénomène propre au tennis ou au sport. Les acteurs, écrivains, peintres et musiciens de ce monde vivent cette réalité au quotidien. Même les journalistes... et les journalistes-stagiaires.

J'imagine mal syndicaliser la profession de joueur de tennis. Comment gérer les heures supplémentaires, les pauses, les vacances, l'ancienneté, etc.?

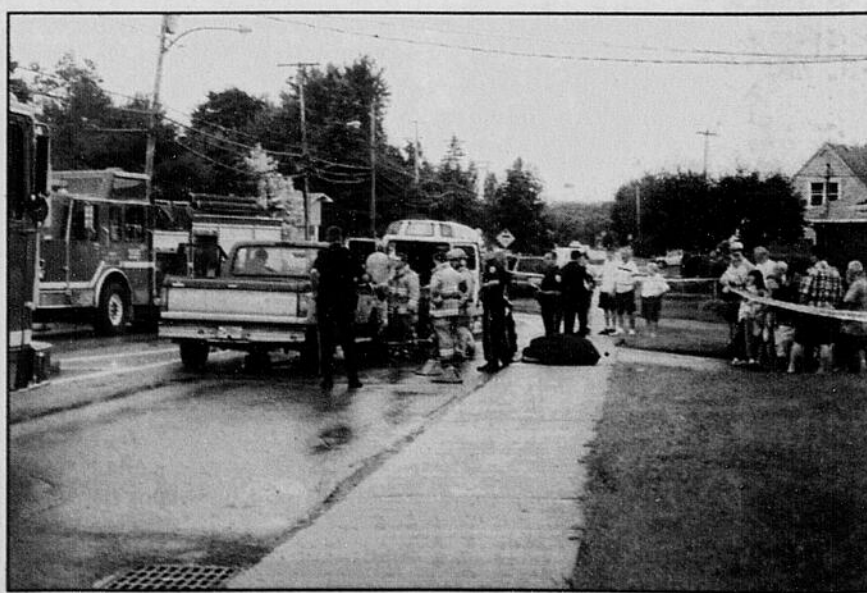
Cynisme à part, la baisse de popularité du tennis masculin peut s'expliquer par plusieurs raisons. J'ignore si l'ATP s'occupe mal de ses *bidous*, mais même si ce fait s'avère, il n'y a pas que ça.

Les déboires du tennis masculin sont presque inversement proportionnels à la recrudescence du tennis féminin. À ce que je sache, les Venus et Serena Williams ne manquent pas de visibilité, ni la belle Anna Kournikova qui ne se classe même plus dans les 100 premières, mais qui est une star toujours raffolée des commanditaires... quoique son joli petit minois termine bon premier, ses jambes aussi, ses... et ses... aussi.

Certains spécialistes du tennis avancent en guise d'hypothèse que les affrontements entre deux joueurs masculins sont devenus qu'un concours d'as dénué de suspense et d'échanges à couper le souffle. Peut-être.

Peut-être aussi qu'il y a longtemps qu'une vedette du tennis masculin n'a pas été chérie du public. Pas uniquement pour ses gros coups, mais également pour son charme.

Je vais vous le dire, moi, pourquoi le tennis masculin professionnel a perdu des plumes. C'est fort simple et ça se comprend en un clin d'oeil. Les magnifiques 6 pieds 2 pouces australiens du divin Patrick Rafter ne s'élancent plus sur le circuit de l'ATP. C'est pourtant si facile à comprendre.



La Tribune, Emilie Côté
Une cycliste a été heurtée par une voiture vers 17 h hier. Sa vie n'est pas en danger, mais elle est blessée au bras et grièvement au dos.

Des routes fermées à Dixville

David Bombardier
SHERBROOKE

La crue soudaine des eaux a forcé la fermeture de deux chemins à Dixville, hier en fin de soirée. Selon Luc Couture, chef d'équipe à la Sûreté du Québec en Estrie, deux pontons du chemin Parker ont été littéralement détruits par le courant, tandis que le chemin Hope se serait partiellement affaissé par endroits. Ces deux routes étaient toujours fermées au moment de mettre sous presse. Ces fermetures n'ont cependant entraîné aucune évacuation.

Une collision fait une blessée

Olivier Bouffard
CANTON D'ORFORD

Une violente collision a fait une blessée vers 14 h 30 hier à l'intersection de la route 220 et du chemin Thibault dans le Canton d'Orford.

Martin Blanchard, au volant de son Jeep Cherokee, circulait sur la route 220 en direction nord-ouest lorsqu'une dame conduisant une voiture de modèle Neon a cru avoir le temps de s'engager sur la route devant lui. Ce n'était pas le cas, et le véhicule sport-utilitaire de M. Blanchard a percuté la berline de plein fouet sur la partie avant du côté conducteur.

«Très souvent les résidents croient à tort qu'ils ont le temps de s'engager sur la route à partir de ce chemin alors que ce n'est pas le cas», dit M. Blanchard, selon qui ce n'est pas le premier accident du genre à cette intersection.

Sans identifier ce secteur en particulier, qui est situé juste entre les lacs

Orford et Fraser à la hauteur du ruisseau qui relie les deux plans d'eau, le capitaine Yves Denis de la Régie de police Memphrémagog constate que la route 220 est effectivement le théâtre d'un nombre important d'accidents de la route.

Outre les dommages importants infligés à son véhicule, M. Blanchard s'en est relativement bien tiré. «Je n'ai pas de raideurs dans le cou, pas de douleurs, pas de saignements, le coussin gonflable s'est déployé immédiatement», disait-il au technicien de soins d'urgence qui l'examinait. L'autre conductrice a été plus ébranlée. Craignant des lésions à sa colonne vertébrale, les intervenants sur la scène de l'accident ont jugé bon d'appeler une ambulance pour la conduire au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Selon le capitaine Denis cependant, on ne craint pas pour la vie de la conductrice, qui était toujours consciente après l'impact.

Une cycliste happée

Emilie Côté
SHERBROOKE

Une cycliste d'une vingtaine d'années l'a échappé belle, vers 17 h hier, quand une camionnette l'a percutée alors qu'elle venait à peine de tomber sur le sol, à cause d'une perte de contrôle de son vélo. L'accident est survenu sur la rue Galt Ouest entre les rues Dion et Joliet.

Les ambulanciers, pompiers et poli-

ciers se sont rendus sur les lieux dans les instants qui ont suivi. Le bras de la victime et sa bicyclette étaient encore coincés sous la roue du véhicule.

La jeune femme a immédiatement été conduite à l'hôpital. Sa vie n'était pas en danger, mais elle avait des lésions sérieuses au dos et au bras.

La conductrice était quant à elle sous le choc. Sur le coup de l'événement, elle ne pouvait se remémorer tous les détails de l'incident.

Les ambulanciers demandent à être mieux guidés

Une leçon à tirer du décès du Dr Drolet

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Les citoyens devraient avoir le réflexe d'attendre et de guider les responsables des services d'urgence, comme les ambulanciers, lorsque ceux-ci arrivent sur les lieux d'un accident, de façon à permettre une intervention rapide et efficace.

Tel est en substance le message qu'Ambulances de l'Estrie lance au public et qu'il fera valoir au coroner Roger C. Michaud, dans son enquête sur la mort du Dr Pierre Drolet, survenue la semaine dernière au Club de golf Venise, victime d'une piqûre de guêpe.

Les ambulanciers assurent toutefois n'avoir mis que 13 minutes pour se rendre auprès de la victime, après avoir reçu l'appel.

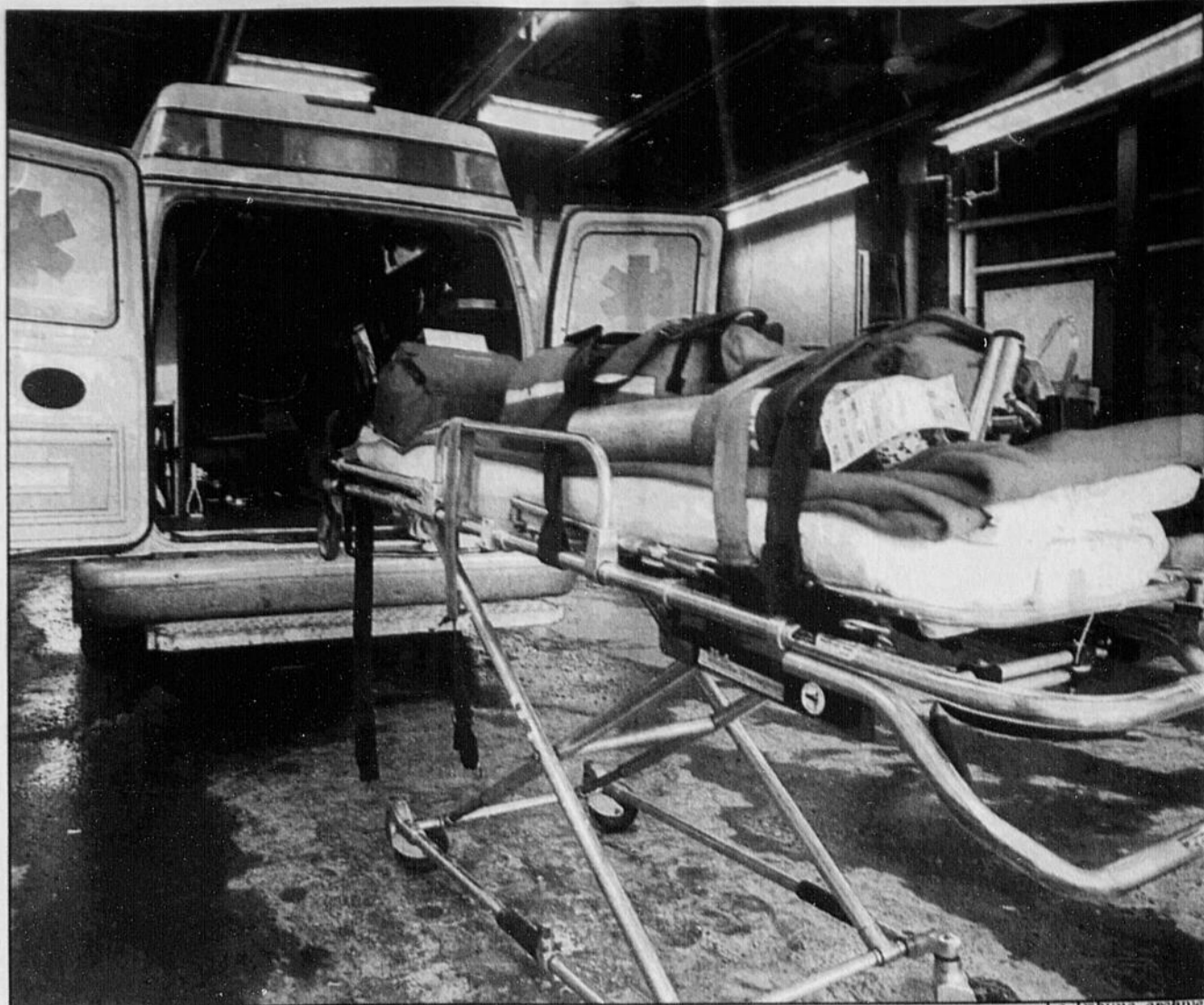
«Il est certain qu'il faut le rappeler. Quelqu'un devait attendre les ambulanciers à l'entrée du club de golf, mais,

sur place, il n'y avait personne! À un certain moment, les ambulanciers de Magog se sont engagés sur le terrain et quelqu'un est venu à leur rencontre: est-ce qu'il y a eu perte de temps? L'enquête va l'établir», dit Christian Beaudin, un porte-parole d'Ambulances de l'Estrie.

«Il y a deux terrains au Club de golf Venise, mais comment savoir où est par exemple le 16e trou (où le médecin s'est écroulé) et où il est situé à partir de l'entrée», illustre-t-il.

D'où l'importance, insiste M. Beaudin, d'avoir une personne à l'extérieur pour guider rapidement les ambulanciers à leur arrivée sur les lieux, que la victime soit sur un terrain de golf, dans un centre commercial, ou dans une maison.

«Une fois qu'on a porté secours à une personne en détresse et qu'on a appelé les services d'urgence, ce devrait être le second réflexe!» plaide-t-il.



Les citoyens devraient avoir le réflexe d'attendre et de guider les responsables des services d'urgence lorsque ceux-ci arrivent sur les lieux d'un accident. Un porte-parole d'Ambulances de l'Estrie a rappelé qu'il n'y avait personne à l'entrée du terrain de golf à l'arrivée des ambulanciers lors du décès du Dr Pierre Drolet, victime d'une piqûre de guêpe.

Gare aux appels d'urgence par téléphonie cellulaire

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Un nombre d'utilisateurs de la téléphonie cellulaire ignore sans doute, mais certaines compagnies ne permettent pas à leurs abonnés d'avoir accès à la centrale 9-1-1 la plus proche lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur de leur région.

Ainsi, selon la compagnie avec laquelle il fait affaire, un abonné de la région «514» en vacances en Estrie pourrait voir son appel d'urgence être acheminé à une centrale 9-1-1 de la région de Montréal, alors qu'il se trouverait en détresse sur une route près de Sherbrooke, par exemple.

Nancy Dubois, chef du Centre d'urgence 9-1-1 et de répartition police/incendie de Sherbrooke, précise que seules les compagnies Bell et Microcell offrent aux abonnés un accès à la centrale 9-1-1 la plus proche,

même s'ils appellent avec un appareil dont le code régional est celui d'une autre région.

«Un téléphone cellulaire va acheminer l'appel à la centrale la plus proche, même si un appel 9-1-1 est acheminé d'un cellulaire de la région 514, par exemple. Mais si c'est Rogers ou une autre compagnie, ce sera un téléphoniste de Montréal ou de Québec qui répondra», dit-elle.

Confusion

Une telle situation peut évidemment prêter à confusion, puisque la centrale 9-1-1 qui reçoit l'appel ne dessert pas nécessairement la région d'où provient la demande d'aide, ou encore parce que deux municipalités de régions différentes peuvent avoir le même nom.

«Il y a déjà eu des recherches inutiles d'entreprises parce que ce n'était même pas la bonne municipalité», illustre Mme Dubois.

«Pour les citoyens, c'est important de le savoir. Bell offre le service sur le territoire (de Sherbrooke), de sorte que si un appel 9-1-1 provient d'un cellulaire du 514, l'appel sera envoyé à la centrale la plus proche; en terme de service c'est bien!» dit-elle.

Surplus de travail

Mme Dubois souligne que la centrale 9-1-1 de Sherbrooke «ne reçoit aucun cent de Bell pour les appels de ce type qu'on reçoit».

«C'est aussi un surplus de travail parce qu'on n'a aucune information, même pas le numéro de téléphone, alors si la personne ne collabore pas c'est plus long. Mais on trouvait cela aberrant que les appels se retrouvent à Montréal ou à Québec, alors on a dit oui pour qu'ils soient dirigés chez nous», explique-t-elle.

Un changement d'adresse automatique

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Les changements d'adresse sont inscrits de façon automatique dans les fichiers des centres d'appels 9-1-1, de sorte que les usagers n'ont pas à craindre de délais après un déménagement.

«Lorsqu'on avise Bell d'un changement d'adresse, c'est automatique, en autant que la nouvelle adresse est enregistrée dans la bonne municipalité», explique France Poulin, du Service des relations publiques de Bell.

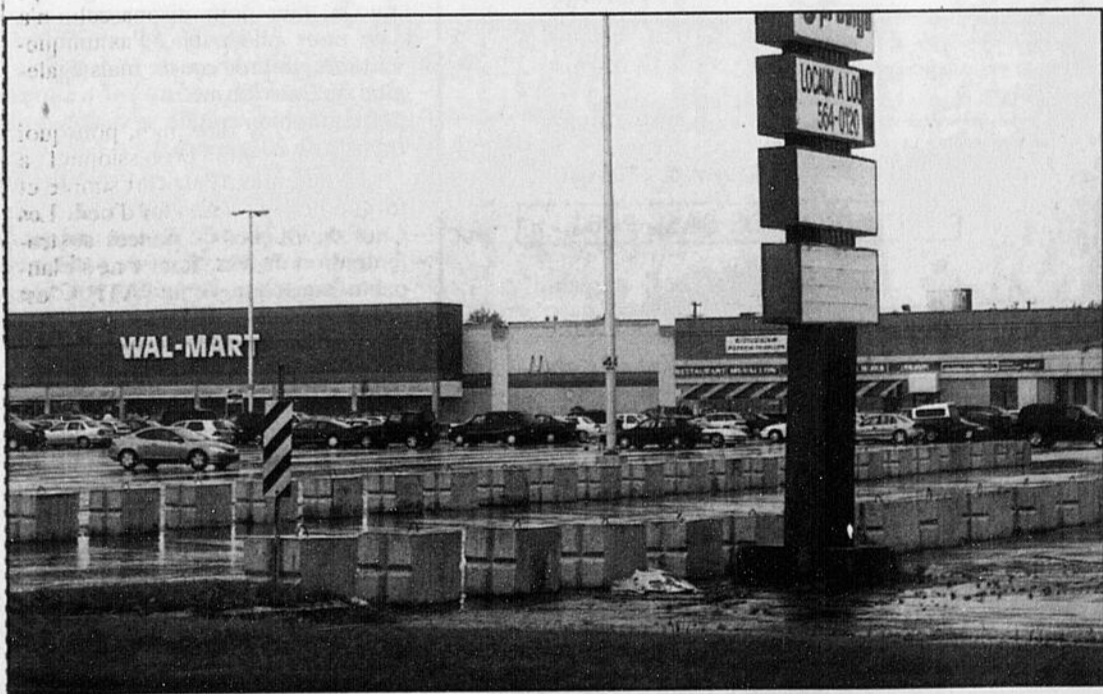
Cette dernière ajoute que dès qu'un appel est reçu dans une centrale 9-1-1 par le biais d'un appareil téléphonique régulier l'adresse du demandeur apparaît automatiquement sur un écran.

Mme Poulin indique que le lieu de provenance de l'appel est crucial puisque «en urgence, notre priorité c'est de localiser l'événement».

Elle ajoute que les seuls cas où l'enregistrement d'une nouvelle d'adresse peut comporter des délais sont ceux reliés à des changements de données (nom de l'abonné, nouvelle rue, etc.).

Pas de feu de circulation devant les Terrasses

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Le conseil municipal de Sherbrooke a abrogé le règlement qui autorisait un feu de circulation à la sortie centrale des Terrasses Rock Forest, sur le boulevard Bourque.

Le litige persiste entre les propriétaires des Terrasses Rock Forest et la Ville de Sherbrooke en ce qui concerne l'installation de feux de circulation comme l'avait d'abord prévue l'ancienne Ville de Rock Forest. Alors que les deux opposants ont cessé leurs discussions, la Ville de Sherbrooke y va avec une nouvelle proposition, qui devra d'abord être étudiée.

Rappelons que la Ville de Rock Forest s'était engagée envers les propriétaires du commerce à installer les feux de circulation à l'intersection du boulevard Bourque face à l'entrée centrale des Terrasses Rock Forest.

Les propriétaires avaient d'ailleurs accepté d'acquitter les frais de 181 000 \$ nécessaires à ce nouvel aménagement. L'implantation a toutefois été reportée par la nouvelle ville. Celle-ci a alors été sommée d'aller de l'avant par l'envoi de mises en demeure.

Lundi soir, le conseil a rejeté la solution préconisée par les Terrasses Rock Forest.

Plusieurs raisons sont avancées par le chef de division de l'ingénierie, Denis Gélinas, pour se tourner vers une autre solution. Dans un document, on y note entre autres que l'installation d'un système de feux de circulation à cet endroit nécessitera l'ouverture du terre-plein central et que le projet soumis par les Terrasses Rock Forest n'a pas prévu le contrôle des accès des commerces adjacents localisés du côté sud du boulevard Bourque.

«Le conseil a abrogé le règlement qui autorisait un feu de circulation à la sortie centrale des Terrasses Rock Forest, sur le boulevard Bourque. La Ville va procéder à une étude pour installer un feu de circulation au coin de la rue Gibraltar et du boulevard Bourque et de faire le prolongement de cette rue jusqu'à la rue Pavillon, ce qui permettrait une entrée au niveau des Terrasses Rock Forest, mais également une desserte pour les entrées de chez Métro et la SAQ...», explique le président de l'arrondissement 5, Serge Forest.

Aux yeux de M. Forest, cette nouvelle option conviendrait aussi beaucoup mieux aux autres commerçants du secteur concerné. Impossible, pour l'instant, de connaître les investissements nécessaires à une telle implantation.

Mais n'est-ce pas moins tentant d'investir dans cette zone alors que le plateau Saint-Joseph doit attirer l'immense Wal-Mart, par exemple?

«Quand on regarde au niveau de la sécurité, peu importe les développements dans l'avenir, il va rester qu'il y a et avoir les Terrasses qui sont là, d'autres commerçants et qu'il y a un achalandage qui est nécessaire. Si on avait mis l'autre feu de circulation entre les deux tronçons, on n'aurait pas le choix quand même, il fallait en mettre un au coin de la rue Gibraltar. La Ville de Sherbrooke va faire exactement le même investissement... à cent pieds plus loin!», répond-il.

De son côté, le maire Jean Perrault avance qu'il faut regarder la situation en ne tenant pas seulement compte des Terrasses Rock Forest, mais aussi des autres commerces installés dans ce secteur.

Trois ans de prison à cause de «la maudite drogue»

Un récidiviste paie cher son vol dans un dépanneur

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

«J'avais réglé une bonne partie de mon problème de drogue. Je travaillais puis en l'espace d'une semaine, tout a flanché. J'ai tout vendu mes biens. J'ai consommé et voilà ce qui est arrivé.»

Juste avant qu'elle ne prononce la sentence, la juge Elisabeth Corte de la Cour du Québec avait demandé à Éric Lévesque, âgé de 30 ans, s'il avait quelque chose à dire.

Il a reconnu que «la maudite drogue» l'avait encore entraîné en enfer. Et ce sera pour trois ans car il a été expédié au pénitencier.

Gelé comme une bûche, il est entré

dans un dépanneur d'Omerville, lundi. Il s'est rendu au réfrigérateur à bière et y a ramassé une caisse de bières.

Quand il est arrivé au comptoir, il a dit à la caissière: «Je vais prendre plus que la caisse de bières, je vais prendre l'argent avec!» et tout en ayant prononcé ses mots, il a simulé à travers ses vêtements la possession d'une arme.

La victime lui a aussitôt remis le contenu de la caisse et le voleur a quitté les lieux.

La caissière a barré les portes du commerce et a alerté les autorités de la Régie de Police Memphrémagog. Les patrouilleurs n'ont pas eu de peine à retracer Lévesque et à procéder à son arrestation.

Le défenseur Jean Leblanc et le procureur Denis Pettitclerc pour le mi-

nistère public ont suggéré à la juge Corte d'imposer une peine de trois ans de prison à Lévesque.

Cela tenait compte du plaidoyer de culpabilité à la première occasion, de l'absence de violence hormis le geste de simulation d'arme, de l'absence d'arme à feu ou d'arme blanche, de l'absence de déguisement.

Mais le tribunal devait considérer les nombreux antécédents judiciaires dont une affaire de vol à main armée et autres délits qui avaient valu à Lévesque, en 1995, une peine de sept ans de pénitencier.

En plus de la sentence prononcée, la juge Corte a imposé à Lévesque l'obligation de fournir un échantillon d'ADN et l'interdiction à perpétuité de posséder toute arme offensive.

Alerte à la rouille!



ANTI ROUILLE
Automatisé

www.antirouilleautomatise.com

Antirouille
à partir de

47^{95¢}

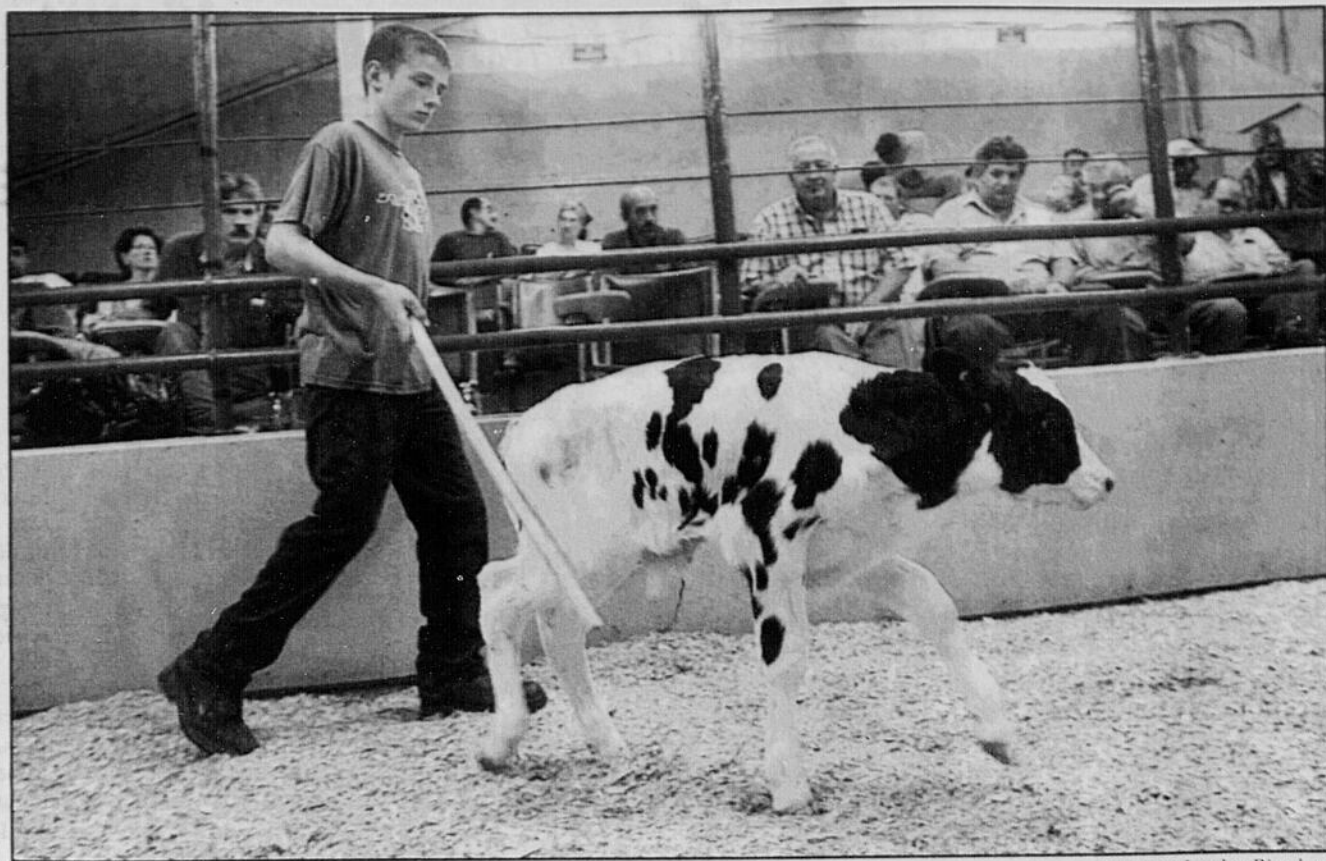
Prix rég. 59,95 \$ + taxes

L'AMI DANIEL
1466, rue Denault
Sherbrooke
(819) 829-0757

* Pour un temps limité du 4 au 16 août.

Les seuls à vous offrir une huile "thixotropique". Ne coule pas.

Le boeuf ne se vend plus et les prix sont bas



Imacom, Jocelyn Riendeau

Les animaux à vendre se font rares dans les encans et ils se vendent pour des sommes minimales. Les producteurs n'en peuvent plus d'attendre que l'embargo soit levé. Ils s'accrochent à la subvention de 57 millions de dollars promise par les deux ordres de gouvernement, mais ce n'est pas tous les producteurs qui y auront droit.

Émilie Côté
ecote@latribune.qc.ca
SAWYERVILLE

Le moral des troupes est bas lors des encans hebdomadaires se déroulant le mardi chez les encanteurs Lafaille et Fils. Il y a peu de bêtes qui sont mises en vente et ces quelques-unes sont vendues à des prix dérisoires.

«Normalement, il y a de 125 à 140 têtes dans chaque encan, mais depuis

l'annonce du cas de la vache folle, il y en a environ 50, explique Jean Lafaille. Une bonne vache se vend habituellement 55 cents la livre, mais seulement 18 cents présentement.»

Les prix pour les petits veaux laitiers ont également chuté de 3\$ à 1,25\$ la livre, mais le volume est resté similaire dans les encans.

Sylvain Côté n'a vendu aucune bête au cours de l'été, car il ne veut pas récolter une somme ridicule pour celles-ci. «J'attends que les frontières soient

ouvertes», dit le producteur.

Les gens de l'industrie bovine semblent cultiver l'espoir que l'embargo sera levé en septembre, mais ils sont conscients qu'ils seront alors confrontés à un marché saturé et qu'il prendra plusieurs semaines avant d'assister à une hausse des prix.

M. Côté explique qu'il a reçu une lettre la semaine dernière concernant les fonds promis par les gouvernements fédéral et provincial, lettre accompagnée d'un formulaire à remplir. «Ils di-

sent qu'ils vont compenser pour 85 %, mais 85 % de quoi?», affirme-t-il.

Les critères afin de bénéficier de la subvention sont très pointus et ce ne sont pas tous les acteurs affectés par la crise qui pourront en bénéficier.

C'est le cas du producteur Lionel Baty qui se spécialise dans l'élevage de petites génisses, qui deviennent des veaux à lait qu'il revend à des exploitations.

«Je tombe dans aucune classe de la subvention, explique-t-il. Mes clients sont majoritairement américains ou les intermédiaires avec qui je fais affaire vendent aux États-Unis. Le marché est bloqué. Avant la crise, je vendais mes bêtes entre 2000 et 2500 \$. Aujourd'hui, entre 1000 et 1500\$ si je trouve un acheteur.»

Ce qui pourrait être pour lui un avantage est le fait qu'il peut acquérir les jeunes vaches à bas prix, soit dans les environs de 100 \$ au lieu de 1000\$.

«Je peux les acheter à faible coût, mais je ne suis pas certain que je vais les vendre. C'est un placement sur nos marges de crédit qui sont pleines», in-

dique l'éleveur qui n'aura pas droit à sa part de gâteau de la subvention de 57 millions.

Le coût élevé du boeuf dans les épiceries indigne particulièrement les producteurs de bovins. «Avec le libre-échange, la viande des États-Unis peut entrer au pays, se choque Georges Lutsher. Nous, on perd notre viande et la population ne profite pas de la baisse des prix.»

La situation n'est également pas rose pour les encanteurs. «Le volume de bêtes inhabituellement bas se répercute sur nos bénéfices, soutient Jean Lafaille. Nous avons également beaucoup de questions des producteurs qui vivent dans l'incertitude. La situation va à pas de tortue.»

Stéphane Sévigny s'est quant à lui déplacé à l'encan pour venir profiter des aubaines.

«J'ai une grange, mais je n'ai pas d'animaux. Comme les prix sont bas, je viens voir si je ne peux pas me démarquer quelque chose», raconte-t-il.

«Un phénomène qui en déclare un autre», indique M. Lafaille.

Au palais de justice

Elle retire ses plaidoyers

SHERBROOKE -Toute menue, une toute jeune femme de 18 ans s'est présentée devant la juge Elisabeth Corte de la Cour du Québec avec la ferme intention de régler ses deux dossiers, à savoir une possession simple de 0,43 gramme de cannabis et une production de cannabis.

Qu'une personne, sans l'assistance d'un avocat, décide de plaider coupable à une possession simple de marijuana, cela reste du domaine raisonnable.

Une accusation de production de cannabis, c'est autre chose.

Alors la juge Corte a conseillé à la jeune femme, avant d'aller plus avant dans les étapes, de consulter un avocat, en l'occurrence le défenseur Claude Leblond de l'Aide juridique qui a agi comme ami de la Cour.

Une fois l'entretien complété, l'accusée avait retiré ses plaidoyers de culpabilité pour que l'on procède à une étude plus poussée de l'affaire.

La décision est sans doute sage car la production de cannabis dont il est question se limite à sept plants d'une hauteur de moins de 20 pouces, donc de moins de 50 millimètres et à la découverte de 58 bouteures maison.

La défense tentera de voir s'il est possible que le tout soit ramené à une possession simple.

On aura jusqu'au 25 septembre pour étudier la question et également l'admissibilité de l'accusée à l'Aide juridique.

Il étonne la juge

SHERBROOKE -La juge Elisabeth Corte de la Cour du Québec n'a pas caché sa surprise pour ne pas dire sa stupéfaction devant le dossier de fraudes fort impressionnant de Jacques Veilleux.

Il faut dire que du nord au sud de l'Estrie, Veilleux est bien connu mais pour la juge Corte, il s'agissait d'une première comparaison de l'homme de 41 ans devant elle.

On pouvait comprendre son étonnement devant le volumineux dossier de l'accusé.

Assisté du défenseur Jean Leblanc, Veilleux venait régler une autre partie de ses dossiers de fraudes.

Rappelons que l'homme à fraudes opérait de la même façon à peu près partout où il passait. Il remplissait des chèques sans provision... pour faire des provisions. Il se procurait des articles, des aliments pour des sommes de 40 \$, 50 \$, les payait avec des chèques aux montants de 200 \$, 300 \$, parfois beaucoup plus dont il conservait la balance.

Si une victime exprimait des doutes, il répliquait en disant connaître le patron, prenait le téléphone et imitait une conversation animée... avec le patron.

Hier, il venait régler des dossiers de fraudes commises à Stoke, à Windsor, à Saint-Éphrem-de-Beauce...

Condamné le 21 mai 2003 à deux ans de pénitencier, l'accusé a vu un six mois consécutifs s'ajouter à la peine principale car de nouvelles plaintes ne cessaient d'affluer comme des ondées.

Cette fois, la suggestion commune du défenseur Jean Leblanc et du procureur Denis Petitclerc pour le ministère public a été de six mois concurrents car les deux parties savaient que les dossiers en question existaient.



CLUB CANIN DE L'ESTRIE

Inscrivez-vous maintenant!

COURS D'AGILITÉ (initiation)

Dès le 10 août

Aussi disponibles, cours de : maternelle, obéissance (base et avancés) et conformation.

Réservez tôt pour la session de septembre

346-4745

Boutique illusion

Vente 20^e anniversaire

Johanne vous invite à profiter des rabais.

30%

50%

70%



20% DE RABAIS DE PLUS

sur vêtements sélectionnés.

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE.


JUSQU'AU 31 AOÛT 2003.

451, rue King Est, Sherbrooke

564-7755

CLINIQUE VISION GRÉGOIRE

VOS YEUX, ON Y VOIT!



CHIRURGIE LASIK / LASER

CORRECTION PERSONNALISÉE.

Évaluation sans frais

Visites post-opératoires sans frais pour un an

Plan de financement

Service d'urgence sur place 7 jours / 7

Ouvert le samedi

321, rue Woodward, Sherbrooke, voisin du CHUS Hôtel Dieu

1 888-565-VOIR (8647)

sans frais

FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

www.fabricville.com

FABRICVILLE FAIT ENCORE MIEUX!

IMMENSE SÉLECTION

tissus MODE

50% DE RABAIS

SUPERBE ASSORTIMENT

tissus à DRAPERIE

2/3 DE RABAIS

De plus, LES MEMBRES club elite OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL de

25% DU PRIX RÉDUIT

50, rue Burlington

Place Brouillard (coin King) Sherbrooke

(819) 821-2150



AMÉRICANA AUTOEXPO

www.AmericanaAutoExpo.com

Dimanche

10 août 2003 de 9 h à 16 h

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES!

AU PARC CENTRAL

1671, Chemin Duplessis

Arrondissement Fleurimont




PLACE Tim Hortons

de 11 h à 16 h

Maquillage pour les enfants



6,6 millions \$ pour aménager la gorge

Les marcheurs pourront aller du lac des Nations jusqu'à la rue Frontenac en suivant la rivière Magog

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les marcheurs pourront bientôt se rendre du lac des Nations jusqu'à l'esplanade de la rue Frontenac sans quitter la rivière Magog des yeux. Déjà partiellement aménagée, la gorge de la rivière Magog pourra être parcourue d'un bout à l'autre dès 2005, au terme de la deuxième phase du projet Cité des rivières. Environ 350 personnes pourront aussi assister à des projections directement sur une paroi de la gorge.

La corporation Sherbrooke, Cité des rivières déposera sous peu une demande de financement aux gouvernements fédéral et provincial dans le cadre du programme d'infrastructures Canada/Québec/Municipalités. La corporation aura besoin de 6,6 millions \$ pour réaliser son projet en entier et la Ville de Sherbrooke est prête à lui accorder 2,2 millions \$.

À ce jour, un sentier longe le côté nord de la gorge, du lac des Nations jusqu'au barrage Frontenac. Une passerelle permet de traverser le barrage jusqu'à la rue Frontenac, que l'on doit ensuite descendre jusqu'au centre-ville en utilisant le trottoir.

Dans le cadre du projet de Cité des rivières, une passerelle sera aménagée sur le côté sud de la gorge entre les centrales Frontenac et Abénaquis, derrière le Musée des sciences et de la nature. «La nouvelle passerelle sera ancrée à la paroi rocheuse et un bout sera en quai flottant. Ce quai sera enlevé l'hiver», révèle Guy Fouquet, ingénieur du Groupe SM en charge du projet.

Les marcheurs pourront donc se

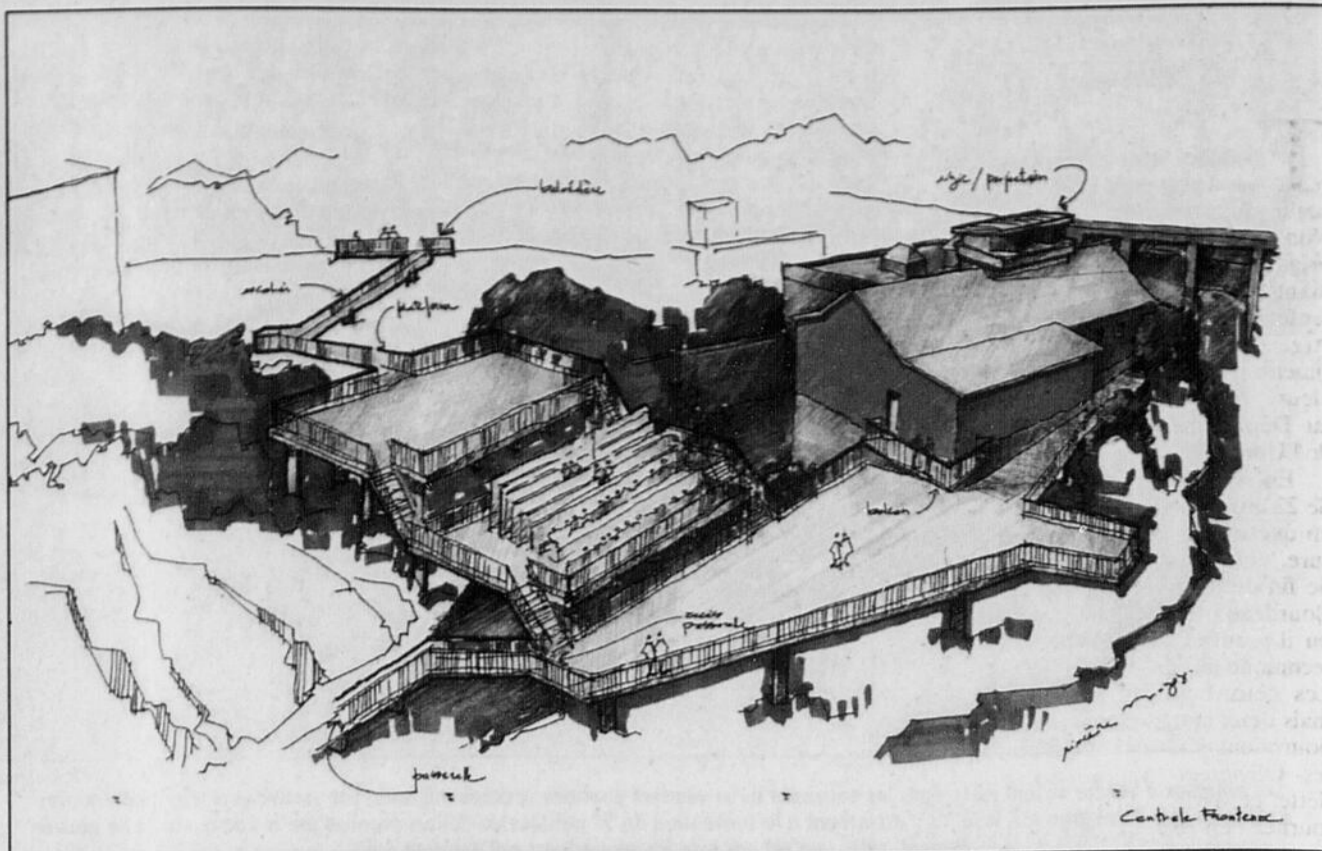
promener à quelques mètres de la rivière et même directement dessus grâce au quai flottant. «L'idée, c'est de mettre en valeur ce qu'on a chez nous, explique le directeur général de la corporation, Albert Painchaud. Plusieurs Sherbrookoïses ne savent même pas que ça (la première partie du sentier) existe. La gorge, ce n'est pas juste pour les touristes!»

Grâce à ce prolongement du sentier, qui s'étendra désormais sur 1,4 km, la corporation a bon espoir d'attirer les visiteurs de la Cité des rivières vers le centre-ville et ses musées. Des forfaits alliant interprétation de la gorge et visite des musées pourraient être offerts, de même que des circuits historiques et de morphologie de la gorge.

Des projections en plein air

La centrale Frontenac, en face du Loubards, accueillera une véritable salle de spectacle en plein air. Son unique plateforme sera abaissée à environ deux mètres du niveau de l'eau et deux autres paliers s'ajouteront, permettant ainsi d'accueillir quelque 350 personnes pour des projections sur la paroi de la gorge de l'autre côté de la rivière Magog, à la hauteur de la rue Island. Des rassemblements de toutes sortes pourront aussi s'y tenir.

Parmi les autres aménagements prévus dans la gorge, on note l'élargissement de la passerelle sur le barrage Frontenac, la création d'un belvédère sur la rue Abénaquis, en face de l'esplanade de la rue Frontenac, et l'ajout d'un escalier sur cette même rue en face du stationnement municipal. Cet escalier permettra aux Sherbrookoïses d'aller taquiner la truite dans la rivière Magog.



La centrale Frontenac, au beau milieu de la gorge de la rivière Magog, accueillera une véritable salle de spectacle en plein air. Son unique plateforme sera abaissée à environ deux mètres du niveau de l'eau et deux autres paliers s'ajouteront, permettant ainsi d'accueillir quelque 350 personnes pour des projections sur la paroi de la gorge de l'autre côté de la rivière, à la hauteur de la rue Island.

Quant au sentier déjà existant, ses fondations seront solidifiées afin d'éviter qu'il ne s'affaisse dans la rivière. Le sentier sera aussi éclairé, mais seulement lors d'activités spéciales dans la gorge.

Le commerce Beigne Resto, acquis l'an dernier par la Ville de Sherbrooke et situé sur la rue King Ouest, sera pour sa part transformé en bâtiment

d'accueil pour les visiteurs de la Cité des rivières. Ce bâtiment fera le lien entre le tour du lac des Nations et la gorge de la rivière Magog.

Réaménagement de la vieille gare

Après cette deuxième phase, la corporation Sherbrooke, Cité des rivières s'attaquera à un gros morceau, la récu-

pération et le recyclage de la vieille gare du CPR Terrasse, en bordure du lac des Nations. Des boutiques artisanales ou encore un immense marché pourraient s'y implanter, selon divers scénarios évoqués par le président de la corporation, Jacques O'Bready. Celui-ci s'empresse toutefois d'ajouter qu'on en est encore à «l'étape de l'étude et de l'analyse».

Carrières et professions

cyberpresse.workopolis.com

Cité des rivières économise 300 000 \$ sur un contrat estimé à 3,3 millions \$

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La corporation Cité des rivières a su tirer profit du manque de contrats des entrepreneurs ce printemps. Contrairement à l'an dernier, où elle s'était trompée d'un million \$ dans l'évaluation des coûts des travaux de réfection de la rue de l'Esplanade, la corporation a cette fois-ci réussi à octroyer un contrat en bas des coûts estimés.

Les travaux d'aménagement de la berge sud du lac des Nations, qui débuteront la semaine prochaine et se termineront à la mi-novembre, coûteront 3 millions \$ plutôt que les 3,3 millions \$ estimés lors du lancement de l'appel d'offre. Les 300 000 \$ économisés ici permettront de compléter des travaux ayant déjà été reportés, notamment l'ajout de lampadaires autour du lac des Nations.

L'aménagement de la rue de l'Esplanade, elle, avait d'abord été évalué à 2,6 millions \$, mais les propositions des entrepreneurs variaient de 3,6 à 3,8 millions \$ l'an dernier, si bien qu'on avait dû reporter certains travaux à plus tard afin de respecter le budget.

Cette année, la corporation Sherbrooke, Cité des rivières a profité du fait que les contrats de réfection des routes n'avaient pas encore été attribués, pour lancer ses appels d'offre permettant de compléter le tour du lac des Nations.

«L'an dernier, il y avait beaucoup de projets d'infrastructures en même temps», souligne Guy Fouquet, ingénieur du Groupe SM en charge des travaux de la Cité des rivières. Les entrepreneurs en avaient plein les bras avec la construction du stade de l'Université de Sherbrooke et le doublement de

l'autoroute 55, entre autres. Résultat: la loi de l'offre et de la demande a fait gonfler les prix. Cette année, par contre, la corporation s'y est prise à temps, si bien que les entrepreneurs, pour ne pas risquer de se retrouver sans contrat, ont soumissionné «en ne poussant pas trop fort sur le crayon», illustre M. Fouquet.

La corporation a aussi divisé les différents travaux en contrats distincts, évitant ainsi qu'un entrepreneur habile en asphaltage mais peu habitué avec la maçonnerie, par exemple, n'augmente ses prix.

Esplanade Frontenac

Cette loi du marché explique aussi que les travaux devant donner vie à l'esplanade de la rue Frontenac seront aussi réalisés à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet par Cité des rivières. Le contrat de 1,5 million \$ a été attribué lundi à la firme Construction Guy Sébas qui devra, d'ici la mi-novembre, ériger une place publique sur le terrain laissé vacant par la démolition de l'édifice Gabr, à l'extrémité de la rue Wellington Nord.

Des paliers pouvant accueillir des terrasses verront le jour sur le côté nord de la rue Frontenac et des arbres seront aussi plantés.

Pont et passerelle

Dès la semaine prochaine, des grues flottant sur des barges feront leur apparition près du «pont noir», au sud du lac des Nations. Ces grues enfonceront les poutres de soutien qui permettront d'ériger un pont et une passerelle destinés aux cyclistes et ressemblant en tous points au pont noir. Un sentier asphalté reliera le nouveau pont à la rue Versailles en longeant la voie ferrée.

Dès le mois de novembre, les cyclistes et les amateurs de patin à roues alignées pourront donc faire le tour du lac. Il ne restera plus qu'à réaménager la rue Versailles, où se trouve toujours le commerce Motos Thibault.

Des négociations en vue d'acquiescer le commerce sont toujours en cours, souligne Jacques O'Bready, président de Sherbrooke, Cité des rivières. Celui-ci est confiant que la Ville de Sherbrooke deviendra propriétaire d'ici le printemps prochain, ce qui lui permettra de compléter la phase 1 de son mégaprojet axé sur l'eau. Une fontaine fera son apparition sur la rue Versailles et le mur de la séparant du lac sera éventuellement revitalisé.

L'été prochain, la Ville fera enfin le tablier du pont Montcalm. La corporation en profitera pour ériger la passerelle devant relier ce pont à la piste cyclable de la rue de l'Esplanade, évitant ainsi le doublement des coûts de conception et de mesures de protection de l'eau. Ces travaux étaient d'abord prévus pour cet été, mais ils avaient été reportés en raison du dépassement des coûts.

Carrières et professions

MÉCANICIEN

d'entretien d'équipement de salon de quilles de préférence avec connaissances du domaine et de l'électronique, autonome, débrouillard, connaissances en anglais un atout.

Poste à temps plein, permanent.

Salaire de 400 \$ à 600 \$ par semaine selon expérience.

Tél. : 574-7362, François

CHIMISTE

Une importante compagnie manufacturière de cosmétiques, située au Québec, est à la recherche d'une ou d'un chimiste pour des analyses de laboratoire.

La ou le titulaire du poste devra mener des recherches et des analyses pour supporter nos opérations industrielles, notre département développement de produits et procédés, notre contrôle de la qualité et certaines de nos autres applications.

Un baccalauréat en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience seront de sérieux atouts pour ce poste.

Un salaire annuel de 36 000 \$ à 40 600 \$ annuel est offert (bonis et avantages sociaux selon la politique de la compagnie).

Les candidats intéressés, hommes et femmes, doivent présenter leur candidature avant le 22 août prochain à l'attention de :

Pauline Tessier
Emballages Knowlton inc.
315, chemin Knowlton
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0
ou par télécopieur au (450) 243-1240

CONSEILLER/CONSEILLÈRE AUX VENTES

pour vente de meubles et d'accessoires de décoration;

- temps plein, 38 h par semaine (heures d'ouverture des magasins)
- salaire et commission selon votre expérience;
- disponible immédiatement ou dans quelques semaines.

Apportez ou postez votre curriculum vitae le plus rapidement possible chez

MULTI MEUBLES

Gilles Boisvert

231, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1P8
Télécopieur : (819) 563-5938
g.boisvert@videotron.ca

L. BRETON TRANSPORT LTÉE

Spécialisé dans le transport de chaux, semi-remorques, bascules, citernes sous pression. Nous sommes à la recherche d'une ou d'un

MÉCANICIEN

pour le quart de travail de nuit, soit de 22 h 30 à 7 h

Préalables

- Expérience en électricité et électronique de véhicule lourd.
- Ponctualité, disponibilité, dynamisme et autonomie.
- Bonne capacité d'apprentissage.
- Capacité à travailler en équipe.

Atouts

- Posséder un permis de conduire classe 1.
- Posséder une attestation PER.

Conditions de travail

- La rémunération sera établie en fonction de la compétence et de l'expérience.
- Poste permanent à temps plein.

Les mécaniciens qui désirent se joindre à notre équipe doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de

M. Sylvain Lafrenais
439, Route 255, Marlton (Québec) J0B 2L0
Téléphone : (819) 887-6773
Télécopieur : (819) 887-6394

HONDA

Le plus important concessionnaire

automobile à 250 kilomètres à la ronde est à la recherche de

PRÉPOSÉS À L'ESTHÉTIQUE et APPRENTI MÉCANICIEN

Avantages :

- ambiance agréable;
- équipe gagnante.

Préalables :

- dynamisme, disponibilité et autonomie;
- capable de travailler en équipe;
- ponctualité;
- expérience serait un atout;
- permis de conduire valide.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 22 août 2003 à l'attention de Mario Pichette à :

SHERBROOKE HONDA
2615, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2H3

Discrétion assurée, prière de ne pas téléphoner. Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.



OFFRE D'EMPLOI ÉLECTROMÉCANICIEN

Une compagnie de transformation alimentaire, en forte croissance, de la région de Sherbrooke est à la recherche d'un électromécanicien sur machinerie fixe. La personne relèvera du directeur d'usine et devra remplir diverses tâches reliées à l'entretien et au développement des équipements de production.

Le candidat ou la candidate doit :

- être bilingue;
 - posséder cinq années d'expérience en milieu manufacturier (secteur alimentaire serait un atout);
 - avoir de bonnes connaissances sur PLC ALLAN BRADLEY et PLC FOX BORROW;
 - avoir de bonnes connaissances en mécanique industrielle, pneumatique et soudure à l'arc et au gaz;
 - être disponible pour travail de soir et de fin de semaine;
 - être une personne d'équipe et faire preuve de "leadership";
 - posséder une licence en électricité serait un atout.
- Le poste est à temps plein, 40 heures par semaine. La rémunération sera fixée selon l'expérience et les qualifications de la candidate ou du candidat retenu.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

4045, rue Garlock
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W9
Téléc. (819) 564-0252

Des étudiants veulent tester leur invention en Argentine

Isabelle Pion
 ipion@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Toucher les nuages, respirer l'air des plafonds de la terre, grimper le plus haut sommet de l'Amérique. Non seulement Charles-Olivier Boudrias et David Bourdeau, deux étudiants de l'Université de Sherbrooke, tenteront de grimper l'Aconcagua en Argentine cet hiver, mais ceux-ci expérimentent pour la première fois «leur» tente auto-déployable, conçue au Département de génie mécanique de l'UdeS.

En janvier, les deux jeunes hommes de 22 ans s'envoleront vers l'Argentine, en quête d'un nouveau défi à leur mesure. «C'est un peu comme un voyage de fin de baccalauréat, explique David Bourdeau. On voulait une montagne où il y aurait du défi, mais au niveau technique qui ne soit pas trop difficile.» Les deux hommes partent ensemble, mais deux autres camarades de l'UdeS pourraient s'ajouter au périple. Charles-Olivier et David, qui habitent Joliette et Trois-Rivières, devraient séjourner en Argentine environ une vingtaine de jours.

En plus de l'excitation de gravir ce sommet, les deux étudiants pourront tester eux-mêmes la tente auto-déployable qu'ils conçoivent avec d'autres étudiants. «Pour notre bacc, on est obligé de se trouver un projet de fin d'étude. On s'est dit qu'on pourrait faire une tente qui ouvre toute seule», souligne David. «On se cherchait un projet dans le monde du sport», indique pour sa part Charles-Olivier.

L'équipe Aconcagua, qui planche sur le projet du même nom, est composée de sept étudiants de génie mécanique: Sylvain Canuel, Julien Barsalou, Maxime Trépanier, François Riopel, Mathieu Chagnon, de même que Charles-Olivier Boudrias et David Bourdeau. Leur objectif: développer un mécanisme automatique de déploiement de la tente, qui servira à diminuer le temps de montage, tout en ne nuisant pas à son rangement. Les concepteurs souhaitent également minimiser la force du vent sur la tente, par sa géométrie, et développer un système de ventilation destiné à évacuer l'humidité.

Un méchoui au bénéfice d'un centre d'équithérapie

David Bombardier
 SHERBROOKE

Le club de motocyclistes Red Knights de Sherbrooke invite la population à un méchoui au profit du centre d'équithérapie Le Galopin. Le club, qui regroupe une trentaine de pompiers sherbrookoïis, souhaite remettre une somme de plus de 1500 \$ au Galopin, un organisme sans but lucratif qui, par l'entremise du cheval, vient en aide aux personnes handicapées et en difficulté.

Le club Red Knights, né l'an dernier à Sherbrooke, en est à sa première activité de financement. «Ça fait partie de notre mandat de parrainer un organisme, explique le vice-président du club de motocyclistes, Keith Carter. C'est une bonne cause parce que le Galopin aide les enfants handicapés, les jeunes qui ont besoin d'aide.»

Le méchoui se tiendra le samedi 16 août prochain à compter de 18 h à la ferme expérimentale d'Agriculture Canada, au 2000, route 108, dans l'arrondissement de Lennoxville.

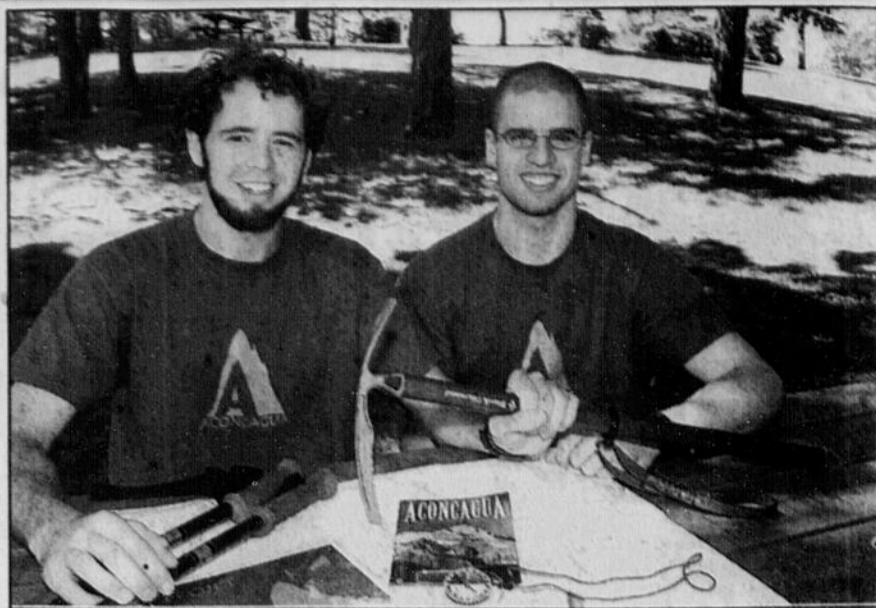
Les billets sont en vente au coût de 25 \$ chacun. Comme les quantités sont limitées, mieux vaut réserver en contactant Christopher Galvin au (819) 346-3920, Jean-Pierre Lefebvre au (819) 346-7700 ou Guy Létourneau, sur son téléavertisseur, au (819) 348-5484.

Comme les vents peuvent atteindre des vitesses phénoménales durant l'ascension et que les alpinistes doivent s'acclimater durant leur séjour, les deux aventuriers ont conclu que ce type de tente pourrait entre autres les aider à économiser des réserves d'énergie. «Une demi-heure d'efforts en montant, ça peut équivaloir à deux heures d'efforts si tu étais en bas. Un petit effort peut sembler énorme», fait valoir Charles-Olivier.

Certes, les étudiants qui travaillent à ce projet ont encore beaucoup de pain sur la planche. Toute la conception de la tente est entièrement réalisée. De septembre à décembre 2003,

soit au cours de la prochaine session universitaire, l'équipe se penchera sur la réalisation des plans de fabrication, la fabrication du prototype et sa validation.

Si la tente auto-déployable conçue entre les murs du département de génie mécanique correspond d'abord aux besoins des deux jeunes, nul doute que les amateurs de la nature pourraient trouver le concept fort intéressant. «On s'est fait approcher par quelqu'un qui voudrait l'amener sur une montagne de 1800 mètres; dans cinq ans, il s'attaque à l'Everest. Il croit en nous: il y a du monde qui tient à ce projet», raconte Charles-Olivier.



Imacom, Claude Poulin

David Bourdeau et Charles-Olivier Boudrias se préparent activement à l'escalade de l'Aconcagua, en Argentine, l'hiver prochain. Leur équipement comportera en particulier une tente auto-déployable conçue par une équipe d'étudiants du département de génie mécanique de la faculté de Génie de l'Université de Sherbrooke, dont ils font partie.

Un chèque de 5 000 000 \$, ça vous irait ?



Ce soir 5 000 000 \$

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE

Besoin d'être écouté ? Quelqu'un est là pour toi !

Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

CLINIQUE DE STÉRILISATION
 des petits animaux de l'Estrie

Prenez rendez-vous dès maintenant

(819) 821-1161

1133, boul. Queen Nord, Sherbrooke

18 ans +



MISE SUR TOI
 1 866 505-JEUX

www.loto-quebec.com

Arts et spectacles

Un symposium pour apprivoiser l'art moderne

Olivier Bouffard

MAGOG

Pendant trois jours au cours du prochain week-end, le Centre d'artistes Creatio tentera de démythifier l'art moderne grâce à son premier symposium, qui se déroulera au Centre culturel Azur, vendredi, samedi et dimanche.

«Il s'agira d'un vrai symposium, avec des conférences et des ateliers. Ce sera l'occasion de s'éduquer entre artistes mais aussi d'éduquer le public», ex-



Clôde Beaupré

plique Clôde Beaupré, président du conseil d'administration de Creatio.

M. Beaupré indique qu'à l'image de Creatio, qui regroupe une soixantaine d'artistes de la grande région des Cantons-de-l'Est, on peut s'attendre à ce que les oeuvres réalisées dans le cadre du symposium soient résolument contemporaines. On peut donc s'attendre à y voir davantage de symbolisme et d'abstraction que d'art pictural ou des paysages.

«Un symposium, c'est un peu comme un congrès, dit-il. Il faut avoir appris quelque chose lorsqu'on en sort, qu'on ait vu et compris des choses nouvelles. Il est vrai que les oeuvres des membres de Creatio sont plus abstraites, parfois hermétiques, mais ce sera une excellente occasion pour le public de s'ouvrir un peu plus à ce type d'art.»

Tout le monde devrait trouver son compte lors du symposium, croit M. Beaupré, les connaisseurs comme les profanes, et même les enfants. M. Beaupré cite en exemple le conférencier Antoine Sirois, dont le sujet sera l'histoire de l'art dans les Cantons-de-l'Est. «C'est un sujet qui est fascinant pour n'importe qui, et M. Sirois est passé maître dans l'art de captiver ceux qui assistent à ses conférences. Peut-être que le M. Tout-le-Monde qui assistera au symposium en repartira en se disant: ah! finalement l'art moderne ce n'est pas si con que ça.»

Les enfants seront aussi les bienvenus au Centre culturel Azur puisqu'ils seront invités à créer un gigantesque triptyque sous la supervision des artistes Cécile Gingras et Marie Cuierrier-Hébert. Cette activité aura lieu samedi, de 11h à 13h, et un goûter est prévu pour les enfants. La participation est tout à fait gratuite. La Ville de Magog subventionne généreusement celui-ci, note M. Beaupré.

En plus des ateliers d'artistes et des conférences, des concerts de musique de chambre accompagneront le tout, joués par des ensembles de la région, parmi lesquels des stagiaires du Centre d'arts Orford. Pour plus d'information, visiter le site www.creatio.net, ou appeler au (819) 843-8200.



Echos

Le groupe Vizzaj se compose de Robert-Étienne Siméon, saxophoniste, Francis Rivard, pianiste et accordéoniste, Sébastien Hinse, percussionniste, et Mathieu Désy, contrebassiste.

Vizzaj à l'Agora

SHERBROOKE - Dans le cadre des *Jeudis Jazz* qui se déroulent à l'Agora du carré Strathcona, du centre-ville, au cours des jeudis de l'été sera présentée demain, de 17 h 30 à 19 h 30, une prestation de la jeune formation Vizzaj.

Le groupe se compose de Mathieu Désy, contrebassiste, Robert-Étienne Siméon, saxophoniste, Francis Rivard pianiste et accordéoniste et Sébastien Hinse, percussionniste, et présente ses compositions et arrangements originaux, le tout enrobé d'une interprétation musicale unique.

Au fil des ans, Vizzaj a cumulé une solide expérience en participant à divers événements dans le secteur de la musique d'ambiance et de spectacle.

La semaine prochaine, soit le 14 août, le groupe Les Sharades offrira le spectacle annulé à la fin du mois de juillet. Il sera suivi du spectacle de Jean-Jacques Beauchamp le 21 août.

Midi-Contes au centre-ville

SHERBROOKE - Les Productions littorales présentent, en collaboration avec la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke, un Midi-Contes ce vendredi, à midi, à l'agora de la Place Strathcona de la rue Wellington.

C'est la conteuse Petronella van Dijk qui y présentera différents contes des Mille et une nuits. S'intéressant aux contes traditionnels depuis plusieurs années et participant ici et là à divers festivals de conte, celle-ci est également l'organisatrice du festival «Les jours sont contés en Estrie» depuis 11 ans.

Cuivres Jazzés, Cris et Oiseaux

ORFORD - Le Festival Orford offre ce vendredi, à 20 h, le concert jazz de l'été sous le thème *Cuivres Jazzés*.

L'électrisant trompettiste américain Allen Vizutti sera entouré d'Alain Cazes au tuba ainsi que de deux solos de l'Orchestre symphonique de Montréal que sont le tromboniste James Box et le trompettiste Russell de Vuyst.

Puis samedi, à 20 h, et dimanche, à 14 h, le Festival accueillera successivement les *Cris de Paris* de l'Ensemble parisien Clément Janequin et *Les oiseaux*, deux spectacles qui illustrent les contrastes dont la Renaissance est si friande: le lyrisme émouvant des chansons amoureuses et l'humour truculent des chansons grivoises.

Dans une mise en scène de Dominique Visse sont proposés deux spectacles brillants, colorés et amusants qui allient musique et théâtre.

Hommage à Félix

SAINT-CAMILLE - Le P'tit Bonheur de Saint-Camille, qui fête cette année son 15^e anniversaire d'existence, profitera au 15^e anniversaire du décès de Félix pour présenter en spectacle son neveu Gaétan qui vient lui rendre hommage ce samedi, à 20 h 30.

Gaétan Leclerc ne fait pas que chanter Félix mais il le vit corps et âme, avec ses tripes. Sur scène, avec sa voix à la fois puissante, grave, douce et chaude et avec sa guitare, il sera accompagné de sa fille Geneviève à la guitare et de Caroline Vallières, violoncelliste.

Gaétan Leclerc chante Félix en plus de proposer, entre les chansons, quelques anecdotes et souvenirs inédits de la vie de son oncle.

Patolli, le jeu de la vie

SAINTE-MARGUERITE-DE-LINGWICK - Le Cochon SouRiant installé à Sainte-Marguerite-de-Lingwick accueille chez lui, cette fin de semaine, et à Piopolis la fin de semaine prochaine, le spectacle mexicain *Patolli, le jeu de la vie* qui a été créé l'hiver dernier au Centre culturel Infantile La Vecinidad à Cuernavaca.

Les artistes impliqués sont Sergio Flores, qui depuis plusieurs années est accueilli en résidence au Cochon SouRiant, Oscar Flores, Humberto Alvarez, Rosaura Candanedo, Hector Dominguez, Teresa Guemes, Humberto Romero et, pour le Cochon SouRiant, André Bombardier et Michel Fortin. Le groupe a donné une soixantaine de représentations réunissant plus de 10 000 enfants de différents villages et villes de l'État de Morelo au Mexique.

Le conte *Patolli, le jeu de la vie* nous entraîne dans un monde fantastique dans lequel seront plongés deux joueurs modernes qui font la connaissance de ce jeu traditionnel par l'intermédiaire de l'internet.

Les représentations d'une durée de 55 minutes ont lieu en plein air ou sous le chapiteau, ou dans une salle, et le public est installé autour de l'aire de jeu.

Fin de saison

COATICOOK (JFG) - C'est déjà la fin de la programmation des spectacles estivaux extérieur au parc Chartier de Coaticook. Les deux dernières présentations de la saison auront lieu demain et vendredi, à 18 h 30 dans les deux cas.

Demain, ce sera l'auteur-compositeur-interprète Pierre Bonneau qui grimpera sur la scène du parc Chartier. Il offrira quelques-unes de ses compositions ainsi que certains interprétations de chansons d'auteurs connus.

Vendredi, Sylvie Belleau s'amènera au petit parc coaticookois pour clore la programmation estivale offerte par Rues principales Coaticook et le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook. Elle présentera un conte sur la thématique de l'arbre à son auditoire.

À noter que ces deux spectacles auront lieu même en cas de pluie. Cependant, les spectateurs et les artistes déménageront dans la salle de spectacle du Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook s'il devait pleuvoir.

Cascades présente une production du Théâtre des Grands Chênes de Kingsey Falls

Pâté de campagne

C'est si bien joué et avec tant de talent que c'est irrésistible. Une comédie dans la tradition du théâtre des Grands Chênes qui vaut le détour dans la région des Bois-Francs. LA PRESSE

Les situations saugrenues s'enchaînent à un rythme effréné, le qui-pro-quo amoureux est au rendez-vous et les rires fusent irrésistiblement. JOURNAL DE MONTREAL

«Un Pâté succulent et irrésistible» Pierrette H. Roy La Tribune

«Les Grands Chênes, c'est aussi la maison des grands comiques.» ECHO VEDETTE

Guichets ouverts lundi au samedi de 9 h à 21 h

A L'AFFICHE

AVEC MICHEL CHARETTE NORMAND CHOUINARD SYLVIE FERLATTE FRANÇOIS L'ÉCUYER MONIQUE SPAZIANI TEXTE DE JOSÉE FORTIER ET FRANÇOIS CAMIRAND MISE EN SCÈNE SOPHIE CLÉMENT

CONCEPTEURS JEAN BARD FRANCINE ÉMOND DIRECTION DE PRODUCTION ET ÉCLAIRAGES STÉPHANE VEZINA RELATIONS PUBLIQUES KARINE COUSINEAU COMMUNICATIONS CATHERINE GŪEVREMENT

RÉSERVEZ MAINTENANT (819) 363-2900

www.grandschenes.ca

Québec 3000 Cascades aptp

LA MAISON DU CINÉMA

www.lamaisonducinema.com

Programmation du 1^{er} au 7 août 2003

LE MARIAGE (v. f.) (13+) JASON BIGGS 1h10 - 3h30 - 7h15 - 9h35.

CORPS À CORPS (13+) EMMANUELLE SEIGNER 1h05 - 3h45 - 7h05 - 9h25.

GIGLI V.F. (13+) JENNIFER LOPEZ/ BEN AFFLECK 12h55 - 3h25 - 7h10 - 9h30.

UN VENDREDI DINGUE DINGUE DINGUE (v. f.) (13+) JAMIE LEE CURTIS Merc. & jeu: 12h50 - 3h40 - 6h50 - 9h25.

LA GRANDE SÉDUCTION (v. o. f.) (G) 1h00 - 3h20 - 7h00 - 9h20.

ESPIONS EN HERBE 3-D: FIN DU JEU (v. f.) 1h20 - 3h20 - 7h00 - 9h15.

PIRATES DES CARAÏBES (v. f.) (GDI) 1 DEPP 12h35 - 3h25 - 6h35 - 9h20.

LARA CROFT TOMB RAIDER: LE BERCEAU DE LA VIE (v. f.) (GDI) A. JOLIE 12h55 - 3h50 - 6h55 - 9h25.

MAUVAIS GARÇONS 2 (v. f.) (13+) WILL SMITH 12h40 - 3h35 - 6h40 - 9h30.

JOHNNY ENGLISH (v. f.) (G) ROMAN ATKINSON 1h15 - 7h05.

LA LIGUE DES GENTLEMEN EXTRAORDINAIRES (v. f.) (GDI) SEAN CONNERY 3h35 - 9h15.

SEABISCUIT (v. f.) (G) TOBEY MAGUIRE 12h45 - 3h40 - 6h55 - 9h20.

LES SOEURS MADELEINE (v. f.) (13+) ANNE MARIE DUFF Jusqu'à mardi: 12h50 - 3h40 - 6h50

MON IDOLE (v. o. f.) (13+) GUILLAUME CANET Jusqu'à mardi: 9h25.

63, KING OUEST, 566-8782

6^e édition
255 000 spectateurs

LÉGENDES FANTASTIQUES

legendesfantastiques.com

Unique au monde
uniquement à Drummondville

1 800 265-5412
www.ovation.qc.ca

Hydro Québec Québec Desjardins Canada Québec Ville de Drummondville

Les spectacles **Bléue**

LE VIEUX CLOCHER
Magog

64, Merry Nord Magog
(819) 847-0470

Julien Tremblay

Oui je le veux!

Les dimanches jusqu'au 24 août

Benoit Paquette

Vices et vers ça

Du mardi au samedi dès le 12 août!

www.vieuxclocher.com

énergie 106.1 La Tribune Québec TQS

Cinéma 9

4204, boul. Bertrand-Fabi
821-9999

www.galaxycinemas.com

SEMAINE DU 1^{er} AU 7 AOÛT

ÉCRANS COURBES SON NUMÉRIQUE 9 SALLES

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (général) Mercredi et jeudi: 13 h 10, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 40

LARA CROFT TOMB RAIDER: le berceau de la vie (général + déconseillé aux jeunes enfants) Tous les jours: 12 h 50, 15 h 50, 18 h 50, 21 h 50

ESPIONS EN HERBE 3D: fin du jeu (général) Tous les jours: 12 h 20, 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20

GIGLI (VF) (13 ans) Tous les jours: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30

LE MARIAGE (à venir) Tous les jours: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45

JOHNNY ENGLISH (VF) (général) Vendredi et samedi: 12 h 20, 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20, 21 h 15 Mercredi et jeudi: 12 h 20, 21 h 15

Plume débarque à Drummondville

Le Festitour revient avec ses artistes au parc Woodyatt

Jean-Pierre Boisvert
DRUMMONDVILLE

Martin Deschamps, Plume Latraverse, Bob Harrison et Yelo Molo seront les principales vedettes de la 2e édition du Festitour qui se déroulera de jeudi à dimanche, au parc Woodyatt de Drummondville.

Comme l'an dernier, le Festitour Molson Dry veut d'abord donner la chance à des musiciens et compositeurs amateurs de fouler une grande scène, en première partie de vedettes reconnues, lesquelles évidemment sont des pôles d'attraction.

Ainsi, deux groupes drummondvillois, Mitsy Dupré (catégorie interprète) et Exil 5 (catégorie composition), proclamés gagnants du concours 2003, auront l'occasion de se faire entendre et surtout de se faire connaître devant des milliers de spectateurs.

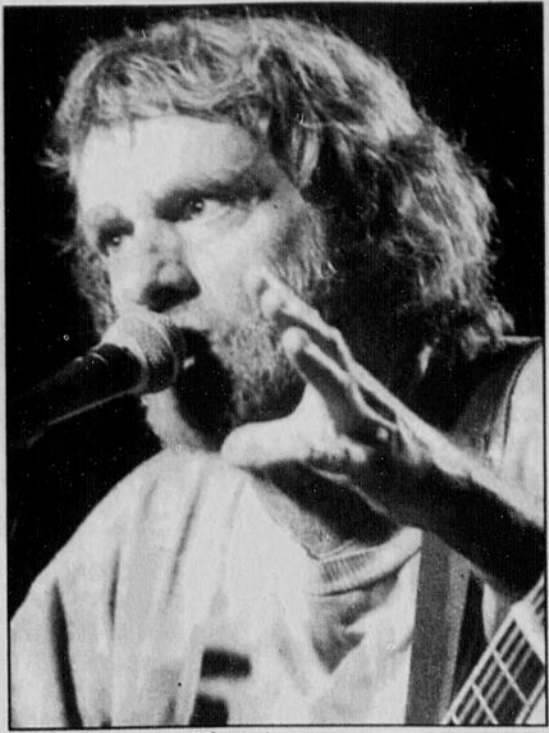
Jeudi, journée d'ouverture, Exil 5 sera sur scène à 18h30 alors que Yelo Molo débutera sa prestation à 21h30. Vendredi, ce sera au tour de Bob Harrison (19h45) et Plume Latraverse (21h30) de soulever la foule qui aura eu l'occasion, à 17h00, d'entendre Mitsy Dupré.

Samedi soir, Martin Deschamps fera résonner ses accords à compter de 22h00, immédiatement après le passage de Légendes Urbaines (20h45).

Le concours de la relève Festitour, qui se tient d'avril à juin, remet l'équivalent de plus de 20 000 \$ en prix et services et permet une formidable visibilité



Martin Deschamps



Plume Latraverse

aux gagnants. Les participants ont dû envoyer un démo francophone de leur crû, avant de faire l'objet d'une pré-sélection qui menait aux finales.

Une fête familiale

L'événement s'adresse à toute la famille alors que sont prévues des activités telles que l'animation pour les jeunes, un tournoi de volleyball de plage, des jeux gonflables, des exposants et, évidemment, des stands de restauration.

Fait à noter, la grande scène du parc Woo-

dyatt a été installée différemment cette année, tournée un peu plus vers l'est. «C'est que l'an dernier, les organisateurs des Légendes fantastiques nous ont fait savoir que notre musique était entendue un peu trop fort de l'autre côté de la rivière, surtout durant une partie de leur spectacle où il n'y a que du violon. Comme nous tenons à nous insérer correctement dans la gamme des festivals à Drummondville, nous avons pensé à diriger nos colonnes de son vers les arbres afin que le bruit soit plus étouffé», a expliqué le grand responsable du Festitour, Pierre Toutan, qui a pris soin d'inv-

ter tous les bénévoles des Légendes fantastiques pour les spectacles de dimanche.

On peut se procurer un passeport donnant droit d'entrée pour les quatre jours du Festitour, au coût de 20 \$. Pour chaque passeport vendu, le comité organisateur remettra 2 \$ pour la recherche sur la sclérose en plaques.

UN VENDREDI
« UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE! EST MERVEILLEUSEMENT DRÔLE! »
« GÉNIAL! JAMIE LEE CURTIS ET LINDSAY LOHAN SONT FANTASTIQUES! »
« TOUTE LA FAMILLE S'AMUSERA! »
A L'AFFICHE! CINEMA 9 SHERBROOKE

Une exposition dépasse son objectif à Shawinigan

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Un mois et demi seulement après son ouverture, l'exposition «Le corps transformé» présentée à Shawinigan par le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) a déjà dépassé son objectif.

Cette exposition sur les grands maîtres de la sculpture a attiré 17 000 visiteurs, dépassant ainsi l'objectif de 12 000 visiteurs pour l'ensemble de la saison que le musée avait initialement fixé.

«On n'est pas encore à mi-chemin de la saison et on a déjà 17 000 visiteurs», note le directeur général de la Cité de l'énergie, Robert Trudel. L'exposition est présentée dans les bâtiments de l'ancienne aluminerie Alcan jusqu'au 5 octobre.

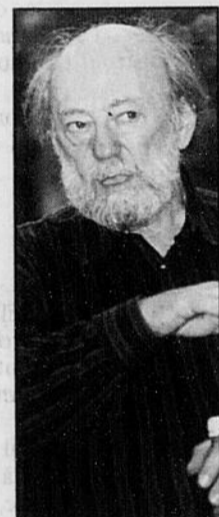
«Les gens du musée sont très contents, a ajouté Robert Trudel. On bat même leur exposition d'été à Ottawa.»

Si les Mauriciens représentent environ 25 pour cent des visiteurs, ce sont les gens de Montréal et des environs qui sont les plus nombreux, à proportion de 29 pour cent. On dénombre aussi des visiteurs des États-Unis, des autres provinces et de l'Europe.

Les spectacles **Bleue**
LE VIEUX CLOCHER
Sherbrooke
1590, rue Galt Ouest
822-2102

JULIE CARON
AVEC INVITE
CRAMPE EN MASSE
Les vendredis et samedis
du 1er au 30 août et le dimanche 31 août
www.vieuxclocher.com

vous invite aux spectacles
Plus de 450 000 spectateurs au Québec. Déjà plus de 25 000 spectateurs à Sherbrooke. Soyez du nombre.
Jean-Michel Anctil
Rumeurs
Les 8, 9, 15 et 16 août, à 20 h 30
Peter McLeod
Libéré sur parole
22, 23, 24 et 30 août, à 20 h 30
www.centreculturelUdeS.ca
CENTRE CULTUREL UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
820-1000



Rock Demers

Un conte pour tous à budget record

Presse Canadienne
MONTREAL

Après plusieurs succès avec leurs contes pour tous, le tandem Rock Demers-André Melançon revient avec un nouveau scénario qui nécessitera un budget record de 6,3 millions \$ pour un film de cette série.

Avec «Daniel et les superdogs», on proposera une histoire touchante qui devrait plaire à un large public. Il mettra en vedette un garçon de 11 ans qui vient de perdre sa mère et qui tente de se rapprocher de son père, pris par le travail et ayant peu de temps à lui consacrer.

Pour faire avancer le projet, il ne manque que l'appui de Téléfilm Canada. On espère être en mesure de présenter «Daniel et les superdogs» à l'automne 2004.

VISION SONORES
FESTIVAL ORFORD
300 MUSIENS. 30 PAYS. PLUS DE 200 CHEFS-D'ŒUVRE.
Direction artistique : Agnès Grossmann
PROGRAMMATION ÉTÉ 2003
8 AOÛT
Les Cuivres Jazzés
9 & 10 AOÛT
Ensemble Clément Janequin
15 & 17 AOÛT
La Cenerentola
16 AOÛT
Juilliard Quartet
CONCERTS GRATUITS
LES BEAUX CONCERTS DE LA RELÈVE
les jeudis 20 h et les dimanches 11 h
ORFORD SUR LA ROUTE
Valcourt, église Saint-Joseph, 13 AOÛT à 20 h
FORFAIT SOUPER/CONCERT
40 \$ par personne. Réservez tôt, places limitées.
CENTRE D'ARTS ORFORD
3165, chemin du Parc, Orford • 1 888 310 3665 • (819) 843-9871
Programmation complète, tarifs et abonnement
www.arts-orford.org

LE NOUVEAU SPECTACLE DE LA TROUPE PARIS PARIS
VENEZ REDÉCOUVRIR
www.troupeparisparis.com
4^{ème} SAISON
LA MAGIE DE BROADWAY
La revue musicale de l'été!
20 artistes sur scène • 400 costumes fabuleux
Du 27 juin au 30 août 2003
au Cabaret Box Office, 512, rue Lindsay, Drummondville
45 comédies musicales en une seule dont plusieurs en versions françaises
Annie get your gun Garden of the moon Moulin rouge The love boat That night in Rio Demain matin, Montréal m'attend Cabaret Chicago Victor, Victoria Cats Le fantôme de l'opéra A chorus line 42nd street Singin' in the rain Starmania Miss Saigon Some like it hot Le magicien d'Oz Les parapluies de Chéribourg The fantasticks Annie Gentlemen prefer blondes Pinocchio Copacabana West side story Fosse L'homme de la manche Babes on Broadway New York, New York Hello Dolly My fair lady Blanche-Neige Swing kids La vie parisienne The best little whorehouse in Texas Jekyll and Hide A summer place South Pacific Breakfast at Tiffany's Crazy for you Top hat Evita Madame Butterfly Notre-Dame de Paris Le livre de la jungle
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT:
1 800 265-5412
1 819 477-5412
www.ovation.qc.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert

RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Larochelle (Intérim)

ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Poursuites policières: est-ce toujours nécessaire?

Les poursuites policières sont, par définition, dangereuses autant pour le conducteur pris en chasse, que pour le policier, ou pour les personnes innocentes qui auraient le malheur de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment.

On aurait toutefois tort de penser que ce type d'opération est inutile: certaines circonstances n'offrent guère d'autre choix aux forces de l'ordre, qui doivent évidemment faire preuve de jugement et tenir compte du contexte propre à chaque situation.

Il se produirait autour de 400 poursuites policières par année au Québec.

La mort brutale ce week-end de deux hommes dans la trentaine, l'un à Saint-Jean-sur-Richelieu et l'autre à Lévis, soulève toutefois certaines questions. Surtout que dans les deux cas, les poursuites ont été lancées à la suite de délits «matériels»: l'un des automobilistes avait heurté des pan-

neaux de signalisation et l'autre avait volé le véhicule dans lequel il prenait place.

On peut en effet se demander en quoi ces méfaits nécessitent une poursuite à haute vitesse aux petites heures du matin, surtout qu'une bonne description des véhicules en cause et les numéros de plaques auraient sans doute pu permettre aux forces de l'ordre de retracer, tôt ou tard, les deux fuyards et de les appréhender.

L'enquête de la Sûreté du Québec permettra de faire la lumière sur les circonstances de ces deux tragédies et sur le travail des policiers. Mais, chose certaine, les faits tels que rapportés par les médias donnent l'impression que ces deux automobilistes, même s'ils avaient enfreint la loi, ont payé bien cher leur instant de folie.

Il faut toutefois savoir que le simple fait, pour un automobiliste, de refuser de s'immobiliser, lorsqu'un policier le lui demande, et de prendre la fuite, constitue une infraction.



Denis DUFRESNE

On peut aussi présumer qu'un automobiliste qui refuse de s'arrêter le fait soit par bravade ou parce qu'il a quelque chose à se reprocher.

Le problème, pour le policier, est de déterminer si la situation justifie oui ou non une poursuite.

Les forces de l'ordre ont toutefois des directives claires à respecter lorsqu'il est question de prendre en

chasse un automobiliste, en vertu du Guide des pratiques policières.

Ce document, qui n'est toutefois pas public, tient compte de différents éléments (nature du délit, état de la chaussée, température, type de véhicule en cause, suspect armé ou pas, présence de d'autres personnes dans le véhicule, etc.).

Au niveau des principes, le Guide stipule que la prise en chasse doit constituer une solution de dernier recours, n'être engagée que lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent et que le policier ne doit en aucun cas mettre sa vie ou celle d'autrui en danger.

Il y a bien sûr une énorme différence entre une poursuite nocturne sur l'autoroute des Cantons de l'Est et une opération semblable en plein après-midi sur le boulevard Bourque. Tout comme il y en a une entre un délit de fuite, à la suite d'un accident mortel, ou d'un enlèvement, et un simple vol de voiture...

Et, évidemment, tout guide de pratiques, comme toute politique, n'est vraiment efficace que s'il est précis, explicite et... respecté!

Mais dans les cas de crimes contre la propriété, ou de délits qui ne mettent pas l'intégrité ou la vie de personnes en danger, il va de soit que les policiers ne devraient pas entamer de poursuite.

En d'autres mots, ce genre d'opération devrait se limiter aux méfaits les plus graves.

Et contrairement à l'impression que peuvent laisser les émissions de télé-réalité américaines, les forces policières ont tendance aux États-Unis à limiter les poursuites aux crimes les plus sérieux.

Si les policiers sont conscients des risques des poursuites et n'y ont recours que pour des motifs valables, les deux tragédies du week-end devraient toutefois amener une réflexion sur le but ultime de ces opérations.

Lettres ouvertes

Toujours bénévole...

M. Serge Arel
Président
Corporation de la Semaine du bénévolat de la Ville de Sherbrooke

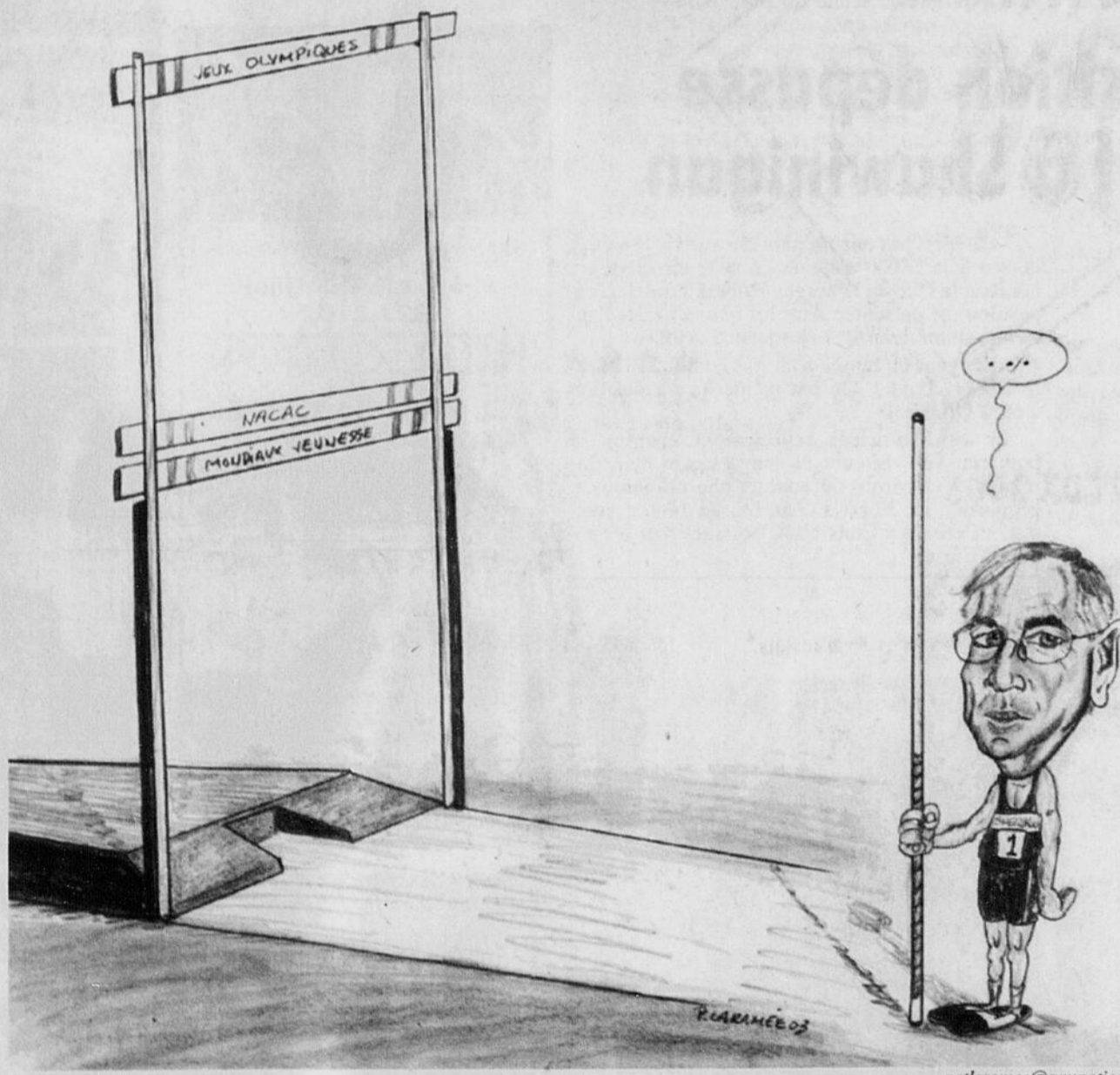
Je voudrais encore une fois vous remercier, vous et la Corporation de la Semaine du bénévolat de la Ville de Sherbrooke, de m'avoir choisie comme Bénévole de l'année 2003 à Sherbrooke.

Par la même occasion, je voudrais surtout m'excuser d'une gaffe monumentale que j'ai commise. Laquelle? Le jour même de ma nomination comme Bénévole de l'année 2003, j'annonce que je viens tout juste de prendre ma retraite... Vous voilà avec une Bénévole de l'année qui n'est même plus bénévole. C'est sûrement une première et c'est sûrement pour cela que je n'ai pas eu d'autres nouvelles ni de vous ni de personne.

La raison première de cette lettre est de vous dire que je suis toujours bénévole pour le Club de patinage de vitesse de Sherbrooke car je n'ai pas encore réussi à fermer mes dossiers; disons que le cœur n'y est peut-être pas. Par la suite, je vais demeurer personne-ressource pour un an ou jusqu'à ce qu'ils n'aient plus besoin de moi pour de bon.

Encore une fois, toutes mes excuses, et sachez que pour l'année 2003, je suis encore bénévole même si j'y consacre moins d'heure.

Rita Côté



patlaram@sympatico.ca

Quelle religion?

Monsieur Paul Martin témoignait récemment de son catholicisme, tout en affirmant que ses convictions religieuses n'interféreraient aucunement dans ses prises de positions politiques, car celles-ci, précisait-il, «relèvent d'un ordre plus général et plus englobant».

C'est là une façon de voir personnelle, dont M. Martin a pleine liberté. Mais, ce faisant, il inverse l'ordre des choses, et il devrait évidemment reconnaître que, dans ces conditions, ce sont ses conceptions politiques qui lui tiennent lieu de religion. Là encore, aucune objection, mais cessons de mêler tous les plans...

Louis Valcke
North Hatley

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Point de vue

Le mariage, une institution à préserver

J'ai bien aimé le billet de l'abbé André Castonguay, paru lundi. Sa teneur démontre le sérieux que le clergé porte à la question du mariage entre personnes de même sexe. Il révèle la prudence de l'Église en cette matière. Je comprends toutefois l'exaspération des laïcs face à la lenteur, voire le retard sempiternel qu'affiche le catholicisme dans l'analyse de tout problème moral majeur. Je pense au contrôle des naissances, à l'ordination des femmes, au mariage des prêtres... Je ne connais pas la réponse mieux que les personnes concernées, à qui je laisse le soin de tirer leurs conclusions et d'exercer leur liberté.

Par contre, le mariage entre personnes homosexuelles, ça me concerne du fait que je suis marié - à une femme, toujours la même! - depuis plus de 25 ans. Par les temps qui courent, je peux dire sans me tromper que je connais ça, le mariage. Et en tant que citoyen canadien, j'ai le droit d'exiger que mon gouvernement tienne compte de mon opinion fondée sur un vécu durable au cœur des bouleversements sociaux majeurs des 30 dernières années. En outre, des centaines de milliers, peut-être des millions de couples au Canada partagent la même expérience que celle de mon épouse et de moi-même. Je serais même prêt à parier que nous sommes plus nombreux que les homosexuels demandant le droit au mariage. Alors, que le gouvernement ait la décence de tenir compte de nos valeurs, de nos convictions et de nos institutions.

Je crois que tous les citoyens sont égaux devant la loi. Cela ne veut pas dire que tous ont les mêmes droits. La loi s'adapte à la réalité de chacun. Dans un but de justice, la loi de l'impôt taxe



Si nous sommes tous égaux devant la loi, cela ne veut pas dire que nous avons tous les mêmes droits.

certaines citoyens pendant qu'elle en exempté d'autres. La DPJ protège les enfants, pas les vieillards. L'égalité devant la loi ne signifie pas l'absence de discernement. On n'émet pas un permis de conduire à un aveugle. L'auteur d'un crime est jugé selon son âge, son état de santé mentale, les circonstances. Et bien malin qui peut prédire le jugement qui sera rendu, chaque cas étant étudié distinctement.

Ce principe d'égalité devant la loi est honteusement étiré

au point de faire croire que toute différenciation entre deux ou plusieurs concepts porte les germes de la discrimination négative. L'injustice réside, au contraire, dans le fait de refuser l'existence des différences que reconnaît naturellement le sens commun inscrit au cœur de tout être humain. Aussi, il faut se demander à qui profite cette recherche volontaire de confusion dans la compréhension de la notion du mariage quand on veut l'appliquer sans discernement aux personnes hétérosexuelles et homosexuelles.

Faut-il rappeler que les personnes hétérosexuelles ont des droits, elles aussi? Nous sommes nombreux à vouloir garder au mariage son caractère d'union d'un homme et d'une femme, caractéristique facilement retraceable dans toutes les sociétés de la terre depuis les temps immémoriaux. N'avons-nous pas le droit, nous aussi, d'exiger la conservation, telle quelle, de notre institution qu'est le mariage? Déjà qu'il est bien *magané*. À peine un couple sur deux le choisit comme mode d'union; presque un mariage sur deux aboutit au divorce.

La loi, il y a quelques années encore, pénalisait les parents mariés en leur accordant moins de crédits d'impôt qu'aux parents vivant en union libre. Il y a bien sûr les conséquences légales reliées au divorce, à la garde des enfants, à la pension alimentaire, sans insister sur la loi du patrimoine familial et de la société d'acquêt. Le mariage n'est pas encadré, il est encarcéné comme un forçat. On l'attaque sur tous les fronts. De grâce, laissez-nous respirer!

À la télé lundi, dans une émission d'affaires publiques où l'on traitait du mariage gai, les résultats d'un sondage sans prétention scientifique étaient de 50 % pour et de 50 % contre. M. Girouard, homosexuel reconnu de longue date, s'y époumonait à accuser l'Église catholique de tous les torts et à marginaliser la pertinence de l'intervention du pape dans ce débat. Pour ma part, je lui recommande de moins s'exciter et de réfléchir un peu plus. Compte tenu qu'à peine 10 % de la population québécoise catholique est pratiquante, comment expliquer que 50 % des répondants

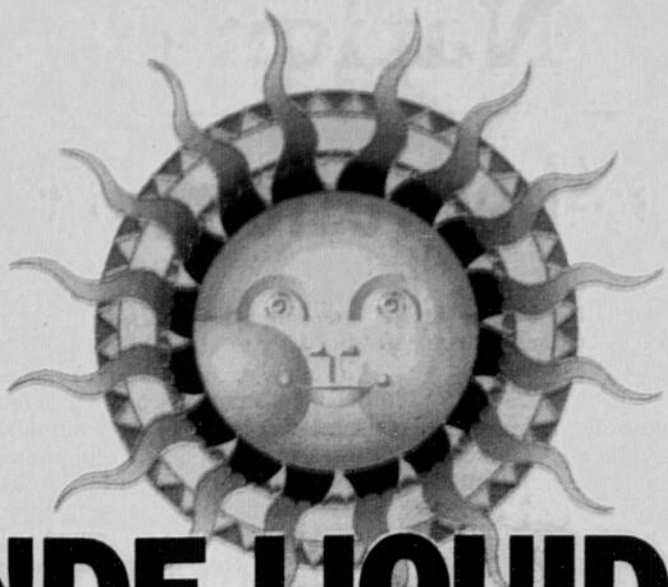
s'opposent à la notion de mariage pour les couples gais? La réponse est fort simple: en plus du 10 % des catholiques qui sont pratiquants qui s'y opposent sans doute en partie à cause de leur foi, 40 % des téléspectateurs s'y opposent sans aucun égard à la religion. Ce sont des personnes non-pratiquantes, certaines mariées, d'autres vivant en union libre et d'autres vivant seules.

La notion de mariage gai ne convient à aucune de ces personnes ordinaires de tous âges, de toutes conditions économiques et sociales. Ces hommes et ces femmes de toutes catégories veulent que le mariage demeure une institution - tant civile que religieuse - faite uniquement pour unir en couple un homme et une femme. Alors que l'on accuse l'Église d'être une hypocrite - ce qui reste à prouver - il est évident que sont hypocrites les gens qui tentent de faire dévier le débat du côté de la religion.

Ceci étant dit, il est normal que les personnes homosexuelles aient droit à l'égalité devant la loi, au même titre que tous les autres citoyens. Aussi, c'est à elles seules qu'appartient la décision de vivre en couple ou non. Ces gens ont également le droit d'avoir une structure, une institution qui régisse leur union de couple et qui assure la garantie intégrale de tous leurs droits en tant que citoyens.

Le caractère spécifique de l'union légale entre deux personnes de même sexe requiert la création d'un terme qui exprime spécifiquement le concept d'une telle union. Ces gens ont bien réussi à faire disparaître du vocabulaire courant les mots disgracieux que le public utilisait autrefois pour les identifier. Ils ont réussi à élire le terme «gai» avec lequel ils semblent à l'aise. À eux encore une fois de trouver le terme qui définira nettement leur union de couple. Et qu'ils laissent le terme, la notion et l'institution du mariage en paix, parce que nous aussi, les gens hétérosexuels, nous avons des droits.

Serge-André Lapierre
Sherbrooke



GRANDE LIQUIDATION GM

0%

**DE FINANCEMENT À L'ACHAT
PENDANT 60 MOIS***

PLUS

1000\$ de réduction**

**À L'ACHAT OU À LA LOCATION,
SUR PRESQUE TOUS
LES MODÈLES 2003.**

GRAND PRIX GT 4 PORTES 2003



· Moteur V6 Série II 3,8L de 200HP · Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
· Lecteur CD avec 6 haut-parleurs · Roues de 16 po en aluminium · Climatiseur à deux zones
· Aileron arrière · Phares antibrouillard · Vitres, rétroviseurs et coffre à commandes élec-
triques · Télédévrouillage des portes

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
321\$	0\$
265\$	2536\$

321\$ / mois**
LOCATION 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant

GRAND AM SE 4 PORTES



· Moteur ECOTEC 2,2 litres de 140 HP à DACT · Banquette arrière rabattable
divisée 70/30 · Lecteur CD avec 6 haut-parleurs · Portes et coffre à commandes élec-
triques · Aileron arrière · Phares antibrouillard

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
233\$	0\$
198\$	1647\$

233\$ / mois*
LOCATION 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant
dépôt de sécurité*

BIEN PLUS.



MONTANA 2003

· Moteur V6 3400 de 185 HP · Boîte automa-
tique à 4 vitesses · Sécurité 5 étoiles* · Plus
faible consommation d'essence de sa catégorie
pour la 4^e année consécutive** · Vitres, miroirs
chauffants et portes à commandes électriques ·
Sacs gonflables avant et latéraux, conducteur et
passager · Freins ABS aux 4 roues · Lecteur CD ·
Climatiseur
**Garantie de 5 ans ou 100 000 km sans fran-
chise sur le groupe motopropulseur**

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
317\$	0\$
248\$	3280\$

317\$ / mois*
LOCATION 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant
dépôt de sécurité*



SONOMA SLS 4X4 2003 GMC
À CABINE ALLONGÉE

· Moteur V6 Vortec 4300 de 190 HP · Boîte
automatique 4 vitesses à contrôle électronique
· Pont arrière autobloquant · Régulateur de vitesse
· Freins ABS aux 4 roues · Roues de 15 po avec
pneus tout-terrain · Climatiseur · Lecteur CD
· Vitres teintées · Vitre arrière coulissante

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
308\$	0\$
268\$	1851\$

308\$ / mois**
LOCATION 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant



SIERRA SL 2003 À CABINE RÉGULIÈRE GMC

· Moteur V6 Vortec 4300 de 200 HP · Boîte automa-
tique 4 vitesses et mode remorquage
· Pont arrière autobloquant · Freins ABS aux
4 roues · Roues de 16 po · Centraliseur
informatique de bord · Tachymètre et horomètre

LOCATION 30 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
394\$	0\$
278\$	3321\$

394\$ / mois**
LOCATION 30 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant

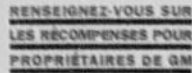
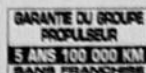


ENVOY SLE 4X4 2003 GMC

· Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP · Climatiseur
à deux zones · Régulateur de vitesse
· Vitres électriques et miroirs chauffants élec-
triques · Télédévrouillage des portes
· Lecteur de CD · Pont arrière autobloquant
· Roues de 17 po en aluminium

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
488\$	0\$
399\$	4078\$

488\$ / mois**
LOCATION 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1000\$**
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS
0\$ comptant



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2003 en stock suivants : Grand Prix (2WP69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Grand AM (2NE69/1SA,MM5,AM9), Sonoma SLS (TT10653/R7G), Envoy SLE (TT15506/R7A) et Sierra SL (TC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison.

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Sierra : 30 mois) sans versement initial. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine régulière, frais de 12 ¢ après 50 000 km. * Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. ** Dépôt de sécurité (Sonoma et Grand Prix : 375 \$, Sierra : 475 \$ et Envoy : 575 \$) et première mensualité exigés à la livraison. * Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. ** Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2003. * Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. * Taux de financement à l'achat de 0 % disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 0 % : 60 versements de 166,67 \$, coût en intérêts 0 \$, coût total de financement 10 000 \$. L'offre de financement à l'achat et la réduction de 1000 \$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles 2004, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, aux camions série W et poids moyens. La réduction de 1000 \$ (taxes incluses) ne s'applique pas aux Sierra de GMC 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra de GMC 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine et Sierra de GMC 3500 HD châssis-cabine (style reporté). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

